

Document: EB 2011/103/R.9
Agenda: 7(a)
Date: 25 August 2011
Distribution: Public
Original: French

E



Enabling poor rural people
to overcome poverty

Republic of Benin

Country strategic opportunities programme

Note to Executive Board representatives

Focal points:

Technical questions:

Ndaya Beltchika
Country Programme Manager
Tel.: +39 06 5459 2771
e-mail: n.beltchika@ifad.org

Dispatch of documentation:

Deirdre McGrenra
Governing Bodies Officer
Tel.: +39 06 5459 2374
e-mail: gb_office@ifad.org

Executive Board — 103rd Session
Rome, 14-15 September 2011

For: **Review**

Contents

Abbreviations and acronyms	ii
Maps of IFAD-funded operations	iii
Summary of country strategy	v
I. Introduction	1
II. The country context	1
A. Economic, agricultural and rural poverty context	1
B. Policy, strategy and institutional context	3
III. Lessons from IFAD's experience in the country	5
A. Past results, impact and performance	5
B. Lessons learned	6
IV. IFAD country strategic framework	7
A. IFAD's comparative advantage	7
B. Strategic objectives	8
C. Opportunities for innovation	9
D. Targeting strategy	9
E. Policy linkages	10
V. Programme management	10
A. COSOP management	10
B. Country programme management	11
C. Partnerships	11
D. Knowledge management and communication	12
E. PBAS financing framework	12
F. Risks and risk management	13
Appendices	
I. COSOP consultation process (Processus de consultation pour l'élaboration du COSOP)	1
II. Country economic background (Situation économique du pays)	2
III. COSOP results management framework (Cadre de gestion des résultats du COSOP)	3
IV. Previous COSOP results management framework (Cadre de gestion des résultats du précédent COSOP)	5
V. Project pipeline (Réserve de projets)	7
Key files	
Key file 1: Rural poverty and agricultural/rural sector issues (Pauvreté rurale et secteur agricole et rural)	15
Key file 2: Organizations matrix (strengths, weaknesses, opportunities and threats [SWOT] analysis) (Matrice des organisations [Analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces])	18
Key file 3: Complementary donor initiative/partnership potential (Initiatives complémentaires d'autres donateurs/possibilités de partenariats)	24
Key file 4: Target group identification, priority issues and potential response (Identification du groupe cible, questions prioritaires et options envisageables)	28

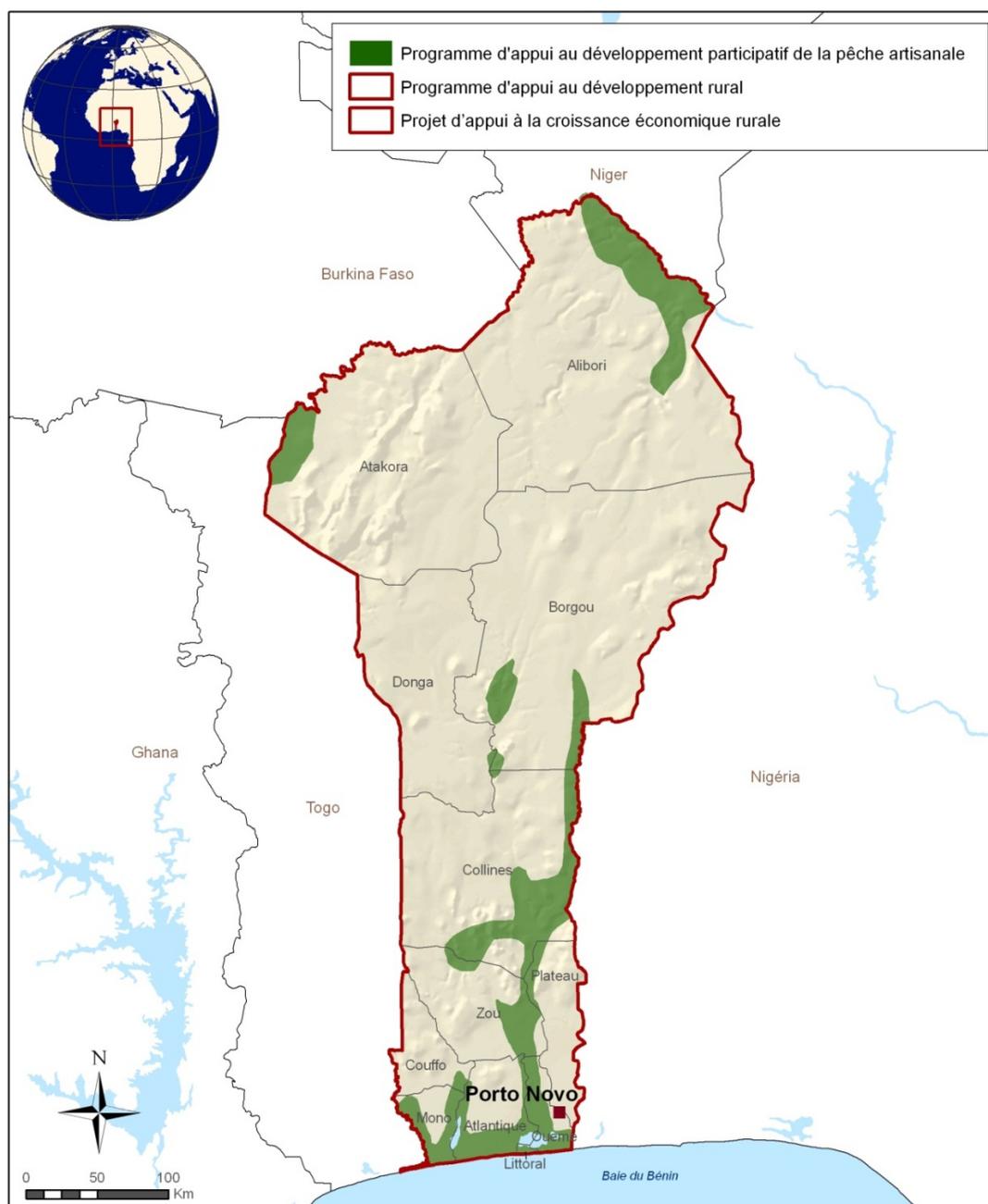
Abbreviations and acronyms

CAADP	Comprehensive Africa Agriculture Development Programme
CeRPA	Regional Centre for Agricultural Promotion
COSOP	country strategic opportunities programme
ECOWAS	Economic Community Of West African States
FNDA	National Agricultural Development Fund
FNM	National Microfinance Fund
FSA	financial services association
GEF	Global Environment Facility
MAEP	Ministry of Agriculture, Livestock and Fisheries
MCA	Millennium Challenge Account
MDGs	Millennium Development Goals
MFI	microfinance institution
PACER	Rural Economic Growth Support Project
PADER	Rural Development Support Programme
PADPPA	Participatory Artisanal Fisheries Development Support Programme
PAGER	Income-Generating Activities Project
PAO	professional agricultural organization
PO	peasant organization
PNIA	National Plan for Investment in Agriculture
PNOPPA	National Platform for PAOs
PONADEC	National Policy on Decentralization and Deconcentration
PPP	public-private partnership
PROMIC	Microfinance and Marketing Project
PRSP	poverty reduction strategy paper
PSRSA	Strategic Plan for Agriculture Sector Recovery
PUASA	Emergency Food Security Support Programme
SO	strategic objective
UNASF	National Union of FSAs
VDA	village development association
VPDA	village-level participatory diagnostic assessment

Maps of IFAD-funded operations

Bénin

Activités financées par le FIDA

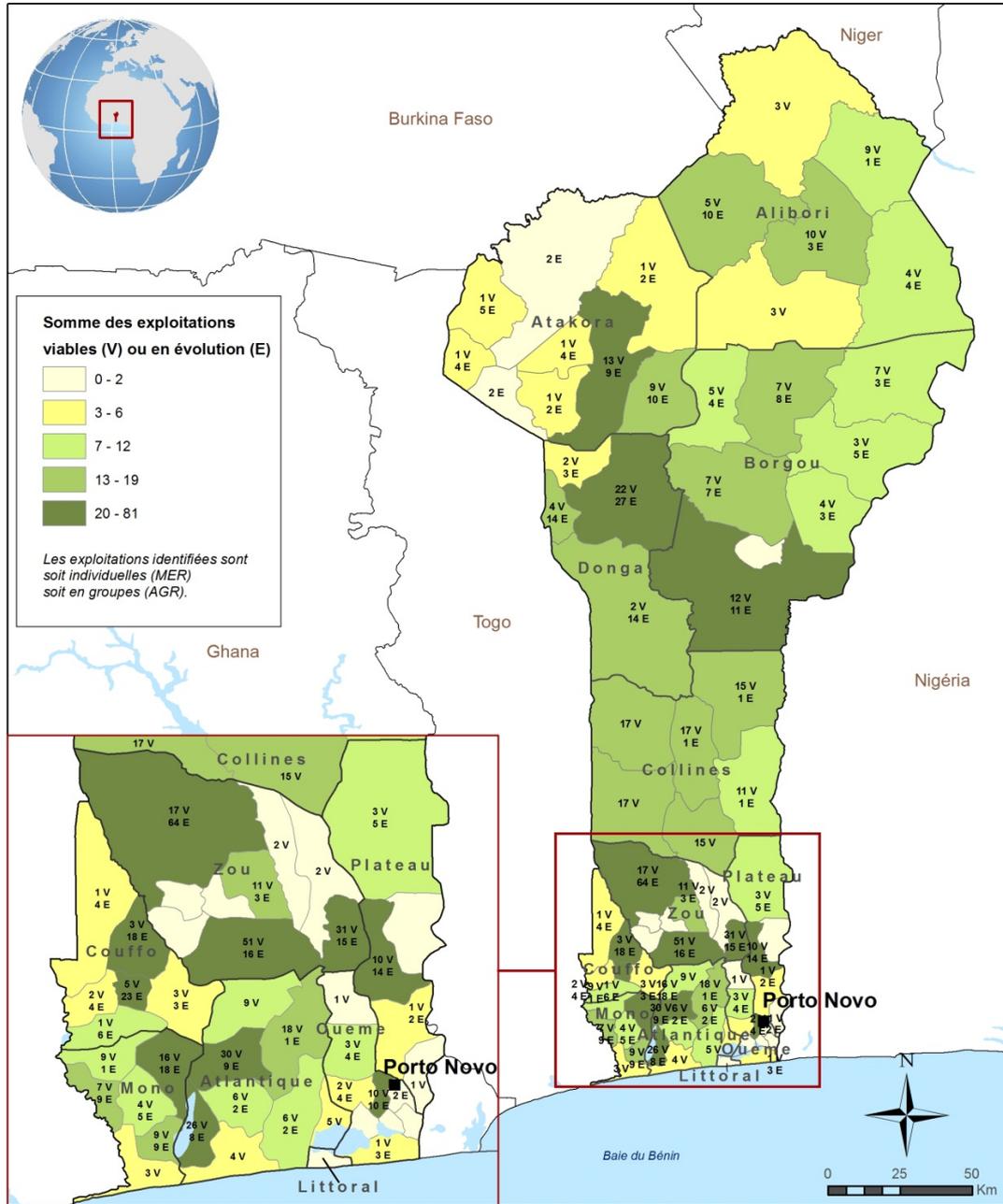


Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Carte compilée par le FIDA

Bénin

Concentration des exploitations viables ou en évolution du PADER



28-7-2011



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Carte compilée par le FIDA

Summary of country strategy

1. This country strategic opportunities programme (COSOP) for Benin was prepared by IFAD in collaboration with stakeholders in Benin. The COSOP outlines the framework for the strategic partnership between the Government of Benin and IFAD for the period 2011-2015.
2. The agriculture sector is dominated by small family farms, of which there are an estimated 550,000 averaging 1.7 hectares in size. Based on an analysis of their institutional environment and constraints, there is justification for maintaining the three strategic objectives set forth in the preceding COSOP. However, this new COSOP focuses on improving the sustainability of progress made, taking advantage of positive trends in the institutional environment, and developing medium-sized operations to facilitate the transition of small farms up to medium scale. Thus, the strategic objectives (SO) of the new COSOP are as follows:
 - SO1: Improved access by small- and medium-sized rural operations to adapted financial services.
 - SO2: Improved access by small- and medium-sized rural operations to non-financial services and information adapted to their needs.
 - SO3: Peasant organizations and local associations contributing to steering and managing economic development within their communes.
3. Although the objectives of the previous COSOP remain relevant, new opportunities and challenges call for innovative approaches.
 - For more than 10 years IFAD has been supporting the establishment of a network of financial services associations (FSAs). Given the continuing need for financial instruments adapted to the rural environment, this COSOP proposes a new rural finance project. A review of rural finance in Benin is now under way, including a review of the FSA concept to define the role of these associations under the new project.
 - IFAD project evaluations have shown that small farmers can, with the proper conditions, sustainably increase their production. However, the number of small farmers who have achieved a profitable level of sustainable activity remains low. The causes of this phenomenon are addressed to some extent by the programmes now under way. With this COSOP, support under the Rural Economic Growth Support Project (PACER) will continue to consolidate operations and strengthen their production and integration within strong, dynamic agricultural value chains, while differentiating services by type of operation and operational capacity.
 - In terms of strengthening grass-roots institutions, good results have been achieved on local mobilization and participation by creating and training Village Development Associations (VDAs) and preparing village-level participatory diagnostic assessments (VPDAs), but such efforts remain isolated within the current dynamic of the communes.
4. The new COSOP will be implemented: (i) through PACER, now under way, which will cover SO2 (up to 2016), better differentiating services by type of operation; (ii) through the Rural Development Support Programme (PADER) with the financial sector review, strengthening of the National Union of FSAs (UNASF) and pilots for SO3 (until 2012); (iii) guiding exit phases for PADER and the Participatory Artisanal Fisheries Development Support Programme (PADPPA); and (iv) by designing two new projects, one in rural finance (SO1) and the other to build capacity among local institutions (SO3).

Republic of Benin

Country strategic opportunities programme

I. Introduction

1. This new country strategic opportunities programme (COSOP 2011-2015) is the third developed by IFAD for Benin and the first developed on a results basis. It is intended to contribute to pursuing the objectives and strategies set forth in national policies. The new COSOP builds upon specific achievements under the Rural Development Support Programme (PADER) and promotes alternative activities for fishers and local associations taking part in the Participatory Artisanal Fisheries Development Support Programme (PADPPA) by: (i) slightly modifying the kinds of services offered to small operators under the Rural Economic Growth Support Project (PACER); and (ii) designing two new projects.
2. The COSOP design process began in 2010, led by the Ministry of Planning, Development, Policy Evaluation and Coordination of Government Action (MPDEPPCAG), in collaboration with the ministries of agriculture, decentralization and microfinance, as well as partners in the private sector and associations. The phases undertaken in this participatory process are outlined in appendix I.
3. IFAD's vision for its partnership with Benin is as follows: (i) to be the Government of Benin's partner of choice in supporting small farmers and rural youth to transition sustainably from a subsistence to a market-oriented strategy; (ii) to contribute to the emergence of vibrant rural communities capable of providing comprehensive services adapted to small farmers in the intervention areas; (iii) to be one of the Government of Benin's major partners in rural finance innovations, in partnership with national and international institutions and other technical and financial partners; and (iv) to ensure that IFAD programme initiatives are increasingly led and managed by national institutions.
4. In view of the kinds of constraints on economic development and food security being faced by poor rural people, the previous COSOP orientations continue to be relevant. However, the approach and targeting, institutional anchoring and articulation of components of the COSOP 2011–2015 will be modified in three interrelated areas: (i) proximity rural finance; (ii) agricultural productivity improvements and sustainable integration of small- and medium-sized rural operations into agricultural value chains; and (iii) participation by local institutions in steering communal economic development. The focus on a limited number of value chains, a relatively small geographical area and more strategic leverage will boost the efficiency and effectiveness of IFAD interventions.

II. The country context

A. Economic, agricultural and rural poverty context

Country economic background

5. Benin is located in West Africa and covers an area of approximately 110,000 km². The population is an estimated 9.0 million people (2010), of whom 44 per cent live in urban areas, highly concentrated in the south. Demographic growth averaged 3.3 per cent between 2002 and 2008. Transit trade with Nigeria is significant, including for agricultural products. Cotton remains the major export product. Income inequality has been rising since 2006, particularly in rural areas. With a Human Development Index of 0.435, Benin ranks in 134th place of 169 countries. Benin is on track for achieving the Millennium Development Goals (MDGs) with respect to rural access to potable water and combating hunger and HIV/AIDS. However, illiteracy among rural people 15 years of age and older remains high at 73 per cent. A discussion of these indicators is included in appendix III.

Agriculture and rural poverty

6. The poverty rate in 2007 was 36.08 per cent in rural areas compared to 28.2 per cent in urban areas. Data from the modular survey on household living conditions (EMICOV) on poverty in 2010 are not yet available. According to projections by the Comprehensive Africa Agriculture Development Programme (CAADP), Benin could achieve the MDG on poverty reduction by 2020. Rural households in Benin continue to oscillate around the poverty line despite a growth rate of 3.9 per cent for the agriculture sector (excluding cotton) from 2007 to 2009. Non-monetary poverty is more widespread among women, whose access to land and other production factors and institutional participation are not yet fully secure.
7. Agriculture plays an important role in Benin's economy, accounting for 70 per cent of employment and 30 per cent of GDP. The sector features steady growth and substantial untapped potential in terms of area under cultivation, urban and subregional markets, and emerging markets for fair trade and organic products. However, it is also characterized by low diversification, subsistence cropping and highly degraded soil. Despite a slight increase in national food production, Benin runs a deficit in rice, meat, fish and vegetables. The trade deficit in food has more than doubled in the past 10 years.
8. Crops comprise the major pillar of agriculture in Benin. The contribution by cotton to GDP, though declining, remains significant at 11 per cent. Approximately 60 per cent of cultivated area is planted to food staples, mainly cereals (maize, sorghum, millet and rice) as well as roots and tubers (yam, cassava and sweet potato) and legumes (cowpea, groundnut, soy and *voandzou* or bambara groundnut). Increases in production are attributable to an expansion in cultivated area rather than higher yields. Livestock's contribution to GDP averages 6 per cent and is carried out mainly in the country's north using predominantly traditional extensive systems. Artisanal fishing provides direct employment for 50,000 fishers and 20,000 wholesale fish merchants, mainly women, most of them operating in continental fishing. The subsector's contribution to GDP is estimated at 3 per cent. Stagnating fish production is attributable to degraded ecosystems, exacerbated by the widespread use of ill-advised techniques.
9. The major structural constraints to rural and agricultural development among small-scale producers in Benin, although they vary by location (north or south) and subsector, can be categorized as follows:
 - Lack of access to adapted training and advisory assistance, as well as to inputs and/or production techniques adapted to new climate conditions and degraded soil and water resources;
 - Weaknesses in rural commercial activities, including low value added, irregular market supply due to poorly organized product movement, low levels of penetration and entrepreneurship among professional agricultural organizations (PAOs), lack of quality standards or knowledge thereof, limited opportunities for conservation and/or processing of agricultural products, and isolation of some rural areas;
 - Mismatch between financial products and services and the financing needs of the agricultural and rural environment overall;
 - An unfavourable climate for agricultural entrepreneurship: poor access to information on new economic opportunities and potentially available services, limited participation in decision-making on policy, weak public-private partnerships;
 - Lack of access to small-scale mechanization of production and processing (more pronounced in the north), limiting the competitiveness of production by women and young people;

- Limited availability of land suitable for cultivation in the south and poor access to crops profitable on a small scale throughout the country; and
- Insecure land tenure, which is already generating conflict in the south and complicates the promotion of microfinance by restricting the availability of collateral security.

B. Policy, strategy and institutional context

National institutional context

10. Public-sector functions in the agriculture sector fall under the responsibility of the Ministry of Agriculture, Livestock and Fisheries (MAEP). The ministry is currently being restructured to better implement the Strategic Plan for Agriculture Sector Recovery (PSRSA) and improve internal governance. MAEP performance however remains limited in terms of: (i) planned withdrawal from non-sovereign activities; (ii) ownership and widespread use of new strategies (land tenure planning, sustainable land use management); and (iii) coordination of its interventions with those of other ministries (aside from some instances of informal collaboration).
11. Progress on the decentralization/deconcentration process launched in 2003 is apparent at the commune level (see appendix VI). Pursuant to Law 97-028 of 15 January 1999, the national territory is divided into 12 departments holding 77 communes. The communes are equipped with communal development plans as well as structures and instruments, but their autonomy and intervention capacity are limited both by the slow pace of the transfer of competencies and resources from the central government, and poor coordination of the process. Participation by the people in public governance remains low. Infrastructure management capacity and availability vary greatly among communes but they are increasingly aware of its potential in local economic development. There is no consensus on the role of village development associations (VDAs), the majority of which were in place prior to decentralization, despite their legal mandate for managing local affairs.
12. According to the World Food Programme, 30 per cent of cash crop producers (mainly cotton, for the past several decades) and 19 per cent of food staple crop producers (mainly rice, more recently) belonged to a PAO in 2009. Most producers do not currently belong to an organization. PAOs are just now being set up in communes and/or villages, at the initiative of department-level apex organizations. Communal and regional apex organizations for food staple crops have little influence on economic decisions and serve mainly as channels for the distribution of subsidized inputs. In addition, they feature serious problems in terms of business management and governance. Several national-level apex organizations exist, including the national platform for PAOs (PNOPPA), founded in 2006, which groups together 10 PAOs. PNOPPA is recognized and supported by MAEP and several technical and financial partners, particularly as an interlocutor on policy issues and provider of support to organized farmers, but communication with the grass roots remains weak.
13. The Government of Benin plans to improve the business climate and strengthen public-private partnerships (PPPs). Interpretation of the PPP concept, though somewhat narrow, is beginning to take shape. The private sector operates mainly informally on a small and micro scale, and is often crowded out by public actors in specific links of value chains. Entrepreneurs report that their investment capacity is limited by a lack of financing. Benin's rating for starting up businesses and obtaining credit worsened in 2010.
14. Benin's microfinance sector has followed a more positive path than those of other African countries, with regular revision of the key law of 2007. In 2008, about 22 per cent of agricultural operators had access to credit, essentially microfinance. However, 80 per cent of loans are short-term in nature. Microfinance continues to be undermined by such problems as inadequate land titling (only 1.9 per cent of

properties are titled), weak management and governance among microfinance institutions (MFIs), poorly developed credit recovery systems, weak linkages between MFIs and banks, and the lack of an insurance system to manage risk in the agriculture sector. Direct state intervention in microcredit operations during elections and a lack of harmonization among project guarantee funds have also hampered the sector.

National rural poverty reduction strategy

15. The conceptual framework of the third poverty reduction strategy paper (PRSP 3) covering the period 2011-2015, developed on a participatory basis, clearly prioritizes diversifying the economy and intensifying growth to combat poverty. For the agriculture sector, the PRSP calls for generating average annual growth of 14.3 per cent in agricultural GDP. The country's agricultural policy is set forth in basic documents such as the PSRSA (currently up for approval) and the National Plan for Investment in Agriculture (PNIA) for 2011-2015, which are based on national strategic orientations and are consistent with the agricultural policies of the West African Economic and Monetary Union (WAEMU) and Economic Community Of West African States (ECOWAS), and the CAADP of the New Partnership for Africa's Development (NEPAD). The primary objective of PNIA is to contribute to national growth and food security through more effective production and more sustainable management of agricultural operations relating to food staple crops, livestock and fishing. The second objective is to ensure competitiveness and market access for agricultural products by promoting agricultural subsectors, particularly for cash crops on an industrial scale. The operational objectives, presented in terms of volume (tonnes), provide only a limited expression of the implementation strategy and priority target groups.
16. The PSRSA intervention strategy is based on four programmes (agriculture, livestock, fishing/aquaculture and sector administration and management) and eight strategic thrusts covering production and marketing factors and conditions. The intervention strategy emphasizes the professionalization of family farms, agricultural entrepreneurship and the promotion of promising subsectors. The PSRSA orientation note identifies 13 priority subsectors: cassava, maize, yam, milk, eggs, market gardening, pineapple, fish/shrimp, cotton, rice, oil palm and cashew.
17. In September 2010, PDDAA made the following recommendations for PNIA improvements: (i) better identify partnerships to take advantage of complementarities and synergies; (ii) target a doubling in growth for the agriculture sector (to approximately 9 per cent) over a 10-year horizon; (iii) improve consideration of sustainable land and water resource management; (iv) accelerate the development of markets and business capacities; (v) target food security and nutrition for vulnerable groups; (vi) improve impact monitoring of investments in agricultural research; and (vii) better identify risks and mitigation measures.
18. The Government of Benin considers rural finance a priority among its agricultural and rural development strategies. The new law on microfinance in the WAEMU area soon to be adopted by Benin, the government's new national strategy on microfinance, and the higher levels of penetration, regulation and control of MFIs provide the underpinnings for these plans. There is also renewed interest in the sector among technical and financial partners. The vision under the National Strategy on Microfinance (2015) is to have a professional and viable microfinance sector that is integrated with the financial sector and contributes effectively to access to financial services for all. The National Microfinance Fund (FNM) is already operational and addresses some of the needs in terms of agricultural development. MAEP foresees the need to set up an agricultural bank, and implementation of the National Fund for Agricultural Development (FNDA) is scheduled for 2011, with a feasibility study already in place. A decision on FNDA location – whether within MAEP or the Ministry of Microfinance – has not yet been made (see appendix VI for details of rural microfinance in Benin).

19. Other strategies and policies are also important: (i) rural land tenure plans (PFRs) have been prepared since 1993 under MAEP oversight, but the process suffers from operational weaknesses and a lack of national ownership; (ii) Benin has prepared a National Action Plan on Climate Change (NAPCC), making it eligible for climate change financing from the Least Developed Countries Fund, but operationalization remains weak. Benin's NAPCC identifies agricultural production as a priority vulnerable sector for climate change adaptation purposes; and (iii) an overview of the national policy on decentralization and deconcentration (PONADEC, 2008) is provided in appendix VI. The Commune Development Support Fund (FADeC) is the national channel for financing the communes.

Harmonization and alignment

20. The harmonization of IFAD-funded interventions with government priorities is currently favoured by: (i) an ongoing process of consultation with MAEP and a PADER-department of programming and forecasting/MAEP partnership to improve the efficiency of work by the MAEP M&E unit (since 2009); (ii) the establishment of focal points in the technical divisions of the ministries most closely involved in implementing PADER; and (iii) cofinancing for the National Emergency Food Security Support Programme (PUASA) at the Government's request. To enhance consistent management of its own portfolio, IFAD has entrusted a single project management unit (PMU) with implementing both projects now under way (PADER and PACER), thus creating an integrated country programme. The new COSOP will follow the PNIA calendar.
21. IFAD is the third most important donor in Benin for agriculture. Harmonization with other technical and financial partners has been mainly through programme cofinancing. More recently, partnerships to operationalize value chains and exchanges of experiences have been developed (through cofinancing and workshops organized with MAEP). Major partners are the United Nations Development Programme and FAO, in addition to the West African Development Bank, the African Development Bank and the European Union. IFAD has also provided a grant to the Songhai Centre to promote mainstreaming young people into the agricultural sector. IFAD is part of the United Nations Country Team (UNCT) but has not yet made a significant permanent contribution to donor platforms, some of which are very active. Although most national steering committees are functioning at a very low level, the capacity and functionality of the national committee for sectoral policy within MAEP have improved.

III. Lessons from IFAD's experience in the country

A. Past results, impact and performance

22. Since 1978 IFAD has financed 10 rural development interventions in Benin for a total investment of US\$117.2 million. The three programmes now under way are aligned with the priorities outlined in the previous COSOP (2006-2010): PADER (2007-2012), PADPPA (2003-2011) and PACER (effective since October 2010, to 2016). At least one village per commune has been reached under the country programme. The most recent study of impact was the PADER internal evaluation performed by the project team in 2010.
23. PADER aims to build on the results of the Microfinance and Marketing Project (PROMIC), the Income-Generating Activities Project (PAGER), and the Roots and Tubers Development Project. According to the mid-term review of June 2010, the PADER results are satisfactory in terms of the number of small operations and groups supported, but modest in terms of performance and sustainability prospects. The groups supported tend to be economic interest groups, most lacking legal status. Although 24 per cent of the small operations and groups supported are considered to be solid, 46 per cent are developing and 30 per cent are failing. Most group members work in crop production and commerce, while individual operations tend to be in livestock production. Processing comes in second place. Average

margins are highest in crop production, followed by processing and commerce. In June 2010, targets in terms of the number of operations to be supported were therefore revised downwards in order to pursue a focus on performance and sustainability.

24. The results of the PADER rural finance component are deemed good in terms of the number of FSAs supported (consolidated and created). The network of FSAs is currently the largest rural microfinance network in Benin. In December 2009, the total capital of FSAs was CFAF 1.3 billion and growing steadily, and over 80 per cent of the 82,782 shareholders had benefited from at least one loan. Total lending was approximately equal to the total cost of PROMIC. The best performing FSAs are able to offer loans adapted to agricultural cycles and are self-sustaining, but only 16 per cent of them meet the four international criteria for viability. A worsening in all FSA performance indicators that were hitherto positive is attributable to the interruption in support between the end of PAGER and PROMIC and the start-up of PADER. The FSA apex organization (UNASF) founded in 2007 has not yet any funds and is not integrated into the banking system.
25. Activities to build grass-roots capacities have posted good results in terms of local mobilization and participation, but the achievements tend to be isolated in terms of communal dynamics, and the participatory approach has not led to major economic change. All 290 villages supported by PADER have prepared a VPDA, but implementation is hampered by a lack of financing (from PADER and other sources). Training for VDAs on decentralization is delayed and they do not yet have access to proximity advisory assistance.
26. With respect to targeting, women are present mainly in groups promoted by PADER and as FSA shareholders, and are also being reached by the 139 women mentors and literacy action. Economic impact for women is mitigated by the fact that they are engaged mainly in poorly paid, time- and labour-intensive activities. Major involvement in group activities is rare.
27. PACER pursues a value chain approach (rice, marketing gardening, pineapple, roots and tubers) with three components: (i) support for development of groups and enterprises of small agricultural or non-agricultural operations; (ii) support for rural micro and small enterprises to develop professional grass-roots organizations; and (iii) support for rural infrastructure with the potential to raise incomes for poor rural people. PACER was designed mainly to build on the achievements of the previous three projects, and limits the number of new villages to 20.
28. PADPPA helps fishing households enhance sustainable management of their natural resources and diversify their livelihoods. The project remains relevant but efficiency is limited. Implementation start-up was delayed and tentative. Prospects for the functionality and sustainability of achievements are limited as a result of inadequate training provided and low levels of investment in operations (alternative operations – fish culture, marketing gardening, rabbit breeding). Nevertheless, 1,497 ha have been reforested and 110 ha of mangroves planted. In accordance with the objectives set, some 1,050 women have benefited from various kinds of training. Water point management planning committees have been set up and some infrastructure has been built.

B. Lessons learned

29. **FSA network.** The comparative advantage of FSAs has become significant and has been achieved at a low cost. FSAs have accumulated considerable capital and are self-sustaining. However: (i) they require sustainable access to liquid resources and support services. A review of the FSA concept is included in the rural finance review under way in Benin; (ii) like all MFIs, FSAs need targeted, competent, long-term support; and (iii) FSAs will not be able to solve, on their own, the problem of access to financing adapted to agriculture in Benin, or meet all the credit needs of IFAD's

target groups. The FSAs and IFAD will need to be part of an overall government policy.

30. **Support for rural microenterprises and income-generating activities.** The issue of market integration has been addressed only very recently in Benin (with PACER), and has been shown to be necessary to raise production levels sustainably. The following factors should be taken into account: (i) efforts to this end should be reinforced; (ii) the PADER experience has shown that, if it is to be more effective, the targeting strategy should better support the dynamics of small-scale operations in transitioning from subsistence farming to the market economy, by differentiating the supply of services. In addition, the experiences of IFAD and the Government of Benin have highlighted the role of medium-sized operations in reducing food insecurity and as facilitators and models for small-scale operations; (iii) lack of access to information to take advantage of economic opportunities has limited the interest of small-scale operators in this type of activity; (iv) the value added by economic interest groups has been unclear, while the need to organize movements of agricultural products and access to inputs has become even more apparent since the last COSOP; and (v) the dispersion (geographically and by sector) of training and advisory assistance in a context of limited operator capacity does not favour achieving autonomy on the part of beneficiaries.
31. **Support to grass-roots institutions.** Collaboration with communes improves sustainability. The role of VDAs in bringing vulnerable people into communal dynamics should be demonstrated and the dialogue between VDAs and communal authorities should be strengthened. Economic development of grass-roots participation can enhance local opportunities, but remains insufficient at the communal level. The roles and coordination of different local actors in promoting local economic development need to be clarified. IFAD's comparative advantage in investing in social infrastructure is limited in Benin, given the significant improvement in the situation and the fact that other technical and financial partners will be investing in social infrastructure (the World Bank among them).
32. **Efficiency of IFAD's country programme.** The PADER experience shows that it is preferable to locate operational coordination for three widely different issues in specialized projects and bring them together under a single unifying structure and a shared steering committee. The principle of outsourcing to NGOs has added value. Enhancing their synergies with the Regional Centre for Agricultural Promotion (CeRPA), POs and communes has become essential. The PADER-Department of Programming and Planning/MAEP partnership (since 2009) has enhanced the efficiency of the MAEP M&E unit, which could serve as a model for the other ministries concerned. However, the M&E system would benefit from better monitoring of the effects and impact of activities. The partnerships with PNOPPA (PACER) and Helvetas have contributed to effectiveness and generated sustainable synergies; they warrant being intensified and replicated. An abrupt project withdrawal jeopardizes achievements, as in the case of PAGER and PROMIC.

IV. IFAD country strategic framework

A. IFAD's comparative advantage

33. IFAD's comparative advantage in Benin relates to the following: (i) long-standing experience with providing support to small-scale rural producers; (ii) the extensive proximity network of FSAs; IFAD's experience and recognition of its role in the rural finance sector in Benin; (iii) the focus on emerging operations, including alternative activities for artisanal fishers; (iv) the increased importance recently paid to PAOs; (v) support for the cassava, rice, market gardening and pineapple subsectors, and the success of support for agricultural entrepreneurs in rice growing subsectors; (vi) the focus on grass-roots mobilization and participation; and (vii) the quality of the partnership with Department of Programming and Planning/MAEP.

B. Strategic objectives

34. The formulation of strategic objectives and risk mitigation measures is in line with the performance-based allocation system (PBAS) ratings provided in table 2. The main aim of the COSOP 2011-2015 for Benin is to strengthen small- and medium-sized family operations to enable them to achieve sustainable food security, and gradually to learn to take advantage of market opportunities in priority subsectors within an enabling environment. The strategic objectives of the new COSOP are consistent among themselves and similar to those of the preceding COSOP. However, the priorities set in terms of constraints have changed in view of the country's prioritization of the value chain approach and decentralization.
35. **Strategic objective (SO1): Improved access by small- and medium-sized rural operations to adapted financial services.** The goal is to come up with financial products better adapted to agriculture and to improve consideration of agricultural credit risks. IFAD has undertaken a full review of the rural finance sector in Benin to evaluate opportunities and alternatives for financing the needs of small- and medium-sized family and rural operations. The role to be played by FSAs and UNASF in the new rural finance project being proposed to address SO1 will be determined upon completion of the review. In addition, a survey will be conducted to determine beneficiary perceptions of financing needs. It is highly likely that the results of the survey and sector review will support providing technical and financial support for FNDA. IFAD will also support dialogue between MAEP and the Ministry of Microfinance and between institutions in Benin and similar initiatives elsewhere in the region.
36. **Strategic objective 2 (SO2): Improved access by small- and medium-sized rural operations to non-financial services and information adapted to their needs.** The goal is to strengthen the professionalization process for small- and medium-sized rural operations and support them in transitioning from a subsistence to a market-oriented strategy. SO2 is addressed to some extent by PACER, now under way. In order to address it fully: (i) PACER activities will be reviewed to emphasize the differentiation of services. Support modules adapted to the capacities and typologies of small- and medium-sized operations will be introduced, including more personalized monitoring of vulnerable operators. They will be designed by specialized institutions, including CERPAs, based on the most successful existing training modules. These specialized institutions will be strengthened as needed; (ii) PAOs will be supported to promote access by members to production factors, markets and information. Their internal governance, business management, networking and role in interprofessional platforms will be strengthened. Strengthening business management and communication for PAOs is becoming more important than under PACER; and (iii) emphasis will also be placed on the capacity of PAOs to develop and provide their members with market infrastructure such as user-friendly information systems, market studies, norms and standards, quality control, certification, product promotion, etc.
37. **Strategic objective 3 (SO3). Peasant organizations and local associations contributing to steering and managing economic development within their communes.** The goal here is to improve the capacity of POs for participating in steering, managing and coordinating local economic services and information and to clarify the roles and coordination of different local actors in such promotion and in PPPs. The COSOP has chosen not to fold SO3 into SO2 because of the limited initial capacity of the institutions and their limited experience with promoting local economic development. One aspect of SO3 – strengthening POs – is being addressed by PACER. Strengthening communal institutions is an issue not being addressed by any project now under way. Implementation of PACER, in the best scenario, will provide good examples of collaboration between POs and communal institutions in managing the development of their communes. These examples will serve as pilots and will inform the project proposed for 2014 that is to complement activities under

PACER to address SO3. The project will aim to: (i) build capacity among communal authorities and local organizations and vulnerable groups to take part in participatory planning, understand and master the issues involved in economic development and management of PPPs and to engage in participatory management of natural resources; (ii) support the establishment within communes of communication systems on promoting local economic development; (iii) support dialogue at all levels on the role of different local actors in local economic promotion and in PPPs; and (iv) support PPP pilots for local management of infrastructure, information and economic services. It is highly likely that PO strengthening initiatives under PACER will be transferred to this new project in 2014.

C. Opportunities for innovation

38. The innovations are fully described in the objectives stated above. In terms of scaling up, IFAD will selectively adopt the achievements under PADER (small operations with potential, FSAs, small operations, VDAs) and PADPPA (alternative activities for fishers, local associations). Replication of successful models for medium-sized and small operations in the subsectors will be facilitated by formulating support models that can be replicated, involving PAOs (communication and knowledge management), communes, the chamber of agriculture and rural radios and, through support to such institutions, with the involvement and strengthening of the CeRPA and communal centre for agricultural promotion (CeCPA) and intensification of policy and donor dialogue (thematic group on agriculture). With respect to the latter objective, capitalization (scaling up) of pilot actions in Borgou and subsequently in other departments will be ensured by: (i) policy dialogue on the results of tests; (ii) promoting regional-level dialogue among communes and PAOs; (iii) building the capacity of regional institutions to help communes fulfill their role within PPPs and in coordinating services and information; (iv) seeking out partnerships, during the pilot phase, with technical and financial partners specializing in decentralization; and (v) engaging in intensive sharing of experiences and communications to attract the interest of and engage other ministries and technical and financial partners.

D. Targeting strategy

39. **Sector targeting.** Four priority subsectors will be selected on the basis of seeking out complementarities with other technical and financial partners and government priorities. In this way, the selection of priority subsectors could make a significant contribution to food security and rural poverty reduction, inter alia, by favouring the integration of vulnerable households with the market economy. The production and marketing potential of the selected subsectors will be assured. The preference expressed for those already being targeted by PACER (rice, cassava/yam, market gardening and pineapple [organic]), including value chain links where IFAD has experience, would consolidate existing achievements.
40. **Geographical targeting.** The scale of IFAD interventions in Benin will be limited. The communes included in one of the concentration areas created by past or present IFAD projects will be targeted, particularly those offering favourable production and market conditions for priority subsectors. Only the potential support for FSA network will retain a national scope. Concentration areas will be expanded gradually as accordance as opportunities arise in value chains. A limited number of communes will be targeted (20 maximum).
41. **Target group.** The COSOP will target small-scale operators in the subsectors identified, from subsistence-level to small- and medium-sized market-oriented operations. Targeting will commence with small- and medium-sized operators having already benefited from IFAD support in the subsectors identified and will include other medium-sized operations in the concentration areas to reach an initial critical mass of viable operations. The aim will be to come up with models for other operations to enable them to evolve towards market-oriented entrepreneurship and

become pilot farmers themselves. A fundamental criterion in selecting small-scale operations will be their motivation for full professional development of their agricultural and para-agricultural activities.

42. **Gender and age.** At least 40 per cent of the beneficiaries receiving financial support under the new COSOP will be women and young people 15 to 25 years of age. Since women's participation is already high in IFAD interventions but women's enterprises tend not to be viable, a special effort will be made to identify and address the constraints facing women in developing more robust and sustainable economic activities, based on an in-depth analysis of constraints and opportunities. The inclusion of young people will also be addressed by cofinancing actions by partners working with young rural entrepreneurs such as the Songhai Centre and the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO). The inclusion of women and young people in mixed PAOs will be encouraged as an ongoing strategy. In addition, gender and development training will be provided for actors and project teams, and a country programme focal point for gender is envisaged.

E. Policy linkages

43. The COSOP thus defined is consistent with the government's objectives. Although it is aligned mainly with thrust 1 of the Growth for Poverty Reduction Strategy (acceleration of growth), it also calls for a significant contribution to thrust 4 (building human capital). In addition to contributing to both PNIA objectives, it will make a significant contribution to four of the eight PNIA programmes (accessible markets, accessible financing, access to professional knowledge and innovation, quality seed). The subsectors targeted by the COSOP will be among those identified as priorities in Benin's conceptual frameworks. The COSOP is also consistent with the National Policy on Decentralization and Deconcentration (PONADEC) (mainly strategic thrust 3, but also strategic thrust 2 with institutional support provided for CeRPA and CeCPA), strategic thrusts 2 and 4 of the national microfinance policy (see appendix VII.B) and regional sector policies such as the Master Plan for Agricultural and Rural Development (SDDAR), UEMOA agricultural policy, ECOWAS and CAADP. In particular, it takes into account the CAADP recommendations of September 2010 on the Agriculture Investment Plan, especially the need to develop markets and marketing capacities. Finally, the COSOP is aligned with the provisions of sector and IFAD policies on environmental conservation in reference to climate change adaptation measures.
44. Major policy dialogue issues and mechanisms, by strategic objective, are as follows: (i) SO1: the results of the rural finance sector review and pilots to operationalize FNDA will be communicated at a national workshop and used in policy dialogue on an ongoing basis. In addition, with respect to land tenure and its role in accessing credit, IFAD undertakes to use case studies, German Agency for International Cooperation expertise, the results of the Millennium Challenge Account (MCA) programme and those of other technical and financial partners specializing in land tenure issues; (ii) SO2: IFAD will use the example of small-scale operations having partnered successfully with PNOPPA to facilitate dialogue on potential and appropriate instruments for integrating small-scale operations into agricultural value chains; and (iii) SO3: dialogue on the role of communes and local associations in promoting local economic development and in PPPs will be undertaken at the local and national levels, based on case studies and in the form of a national workshop.

V. Programme management

A. COSOP management

45. IFAD plans to set up a unified M&E system for the entire IFAD programme and integrate it with the Ministry of Planning's national steering committee. The M&E system for each of the three projects will be integrated within the respective ministries. The COSOP facilitation unit will ensure liaison among the three projects,

the national steering committees of the ministries, and that of the Ministry of Planning. An institutional diagnostic assessment of the steering committees of the four ministries concerned is planned for the second half of 2011. Based on that analysis: (i) a capacity-building plan will be prepared for each steering committee; and (ii) the steering committee in the ministry with the strongest mandate (probably MAEP) will be selected initially to provide overall COSOP M&E pending strengthening of the Ministry of Planning committee.

46. The main national steering committee for the COSOP will meet at least twice a year. Direct supervision will be provided by IFAD through an annual mission conducted in close collaboration with national steering committees, communes and PAOs. Each mission will be preceded by a self-evaluation workshop, and a progress report on COSOP execution will be prepared and discussed within the national steering committee with proposals to update indicators and identify needed actions and partnerships. The reports will be used as sources for the IFAD programme communication system. The COSOP mid-term review is scheduled for end-2013, and the completion evaluation for end-2015.

B. Country programme management

47. In view of the level of specialization required, each project eventually financed under the new COSOP will have its own management unit comprising a project director (with a budget), an accountant and an M&E officer. Synergy among projects and financial management will be ensured by a facilitation unit responsible for coordinating project strategies among themselves and with national initiatives, dialogue with ministry steering committees, knowledge management and communication with partners, and financial management of the country programme. The facilitation unit will comprise a strategic coordination officer, a senior administrative and financial officer, a knowledge management officer, a focal point for communication with partners, a procurement officer and a focal point for gender. Each project officer will rotate into the unit for a specific period of time. A rigorous internal control framework and capacity-building will be provided for the financial management team. Proximity monitoring of implementation will be done by branches in Bohicon, Djougou and Parakou, which will receive capacity-building.
48. Finally, the Government of Benin plans to new procurement procedures. The red tape involved in procurement is deplored by all technical and financial partners, and a full review of current and proposed procedures is being planned for the coming months to recommend ways to expedite the implementation of current and future projects and programmes.

C. Partnerships

49. IFAD's main partners will be: (i) MPDEPPCAG for overall programme steering and coordination; (ii) MFF for SO1; (iii) MAEP and its deconcentrated structures for SO2; and (iv) Ministry of Decentralization, Local Governance and Land Use Management for SO3. Partnerships will be intensified and differentiated into: (i) partnerships with existing institutions to orient and/or implement activities; capacity-building for them will be included in components financed under each SO; (ii) partnerships that are intended to ensure the continuity of dynamics initiated by IFAD but are not renewed under this COSOP; (iii) partnerships for geographical or thematic complementarities in specific subsectors or to reach specific targets; (iv) partnerships to develop new methodologies or technologies and share experiences; (v) partnerships for policy dialogue; (vi) partnerships to build institutional capacity among local and national institutions; and (vii) partnerships for cofinancing.
50. To monitor IFAD actions in the artisanal fishing sector, partnerships will be forged with the World Bank, the Japan International Cooperation Agency (JICA) and FAO (HIV/AIDS and artisanal fishers). Partnerships will be sought to pursue efforts in the social sectors in communes targeted under the COSOP, including infrastructure and

women mentors with the World Bank and the United Nations Children's Fund (UNICEF).

D. Knowledge management and communication

51. Communication will be a key element in the COSOP in order to: (i) improve access by small-scale operations to information on economic and market opportunities; (ii) contribute to farmer-to-farmer exchanges in the context of scaling up; (iii) improve the quality of participation by beneficiaries and partners in COSOP evaluation; (iv) improve consistency among IFAD projects and with major ministries; and (v) consolidate linkages with the international institutions involved. To meet these greater needs for communication, the COSOP will support preparation of a communication and knowledge management strategy in early 2012, accompanied by a plan to strengthen existing institutions. PNOPPA and the Chamber of agriculture will be supported to professionalize their roles in knowledge management and communication with members.
52. Issues to be shared through the knowledge management system are presented in the sections on policy linkages and opportunities for innovation of the current COSOP. In addition to support for exchanges among these different institutions, knowledge management will be strengthened by a specialized officer in the facilitation unit. The instruments will include a limited number of case studies, evaluation workshops and preparation of an annual report, as well as exchanges with thematic networks.

E. PBAS financing framework

53. The indicative financing framework for the COSOP 2011-2015 is determined by the IFAD performance-based allocation system (PBAS) (see tables 1 and 2). In the case of Benin, the PBAS rating provides for an allocation of US\$27.6 million for the current cycle (2010-2012). For the period 2013-2015, projections call for an average of US\$33,646,099 million, subject to adjustments in the light of annual and related calculations. Since 2009, Benin has been granted 50 per cent loan and 50 per cent grant financing under the PBAS. Other grants could also be mobilized under the Global Environment Facility (GEF) to finance additional activities for natural resource management in the context of adaptation to climate change. In addition to financing projects under way (PACER and PADER) or project withdrawal (PADPPA), two new projects will be financed: (i) a first project to begin in 2012-2013 on financial services (SO1); and (ii) a second project to begin in 2013-2014 on support for grass-roots institutions (SO3) (see appendix VI).
54. In addition to the innovations described and the proposed new approach to management, a simpler project design (with predefined modules of support for operators), greater consistency with country procurement methods, and greater consideration for agricultural realities and local institutions in procedures and the pace of disbursement are called for.

Table 1
PBAS calculation for COSOP year one

Scores		COSOP Year 1
A (i)	Policy and legal framework for rural organizations	4.38
A (ii)	Dialogue between government and rural organizations	4.63
B (i)	Access to land	3.13
B (ii)	Access to water for agriculture	4.00
B (iii)	Access to agricultural research and extension services	4.50
C (i)	Enabling conditions for rural financial services development	3.75
C (ii)	Investment climate for rural businesses	4.27
C (iii)	Access to agricultural input and produce markets	4.50
D (i)	Access to education in rural areas	4.50
D (ii)	Representation	4.50
E (i)	Allocation and management of public resources for rural development	3.75
E (ii)	Accountability, transparency and corruption in rural areas	4.00
Average of combined scores		4.16
Projects-at-risk (PAR) rating 2010		5
IDA resource allocation index (2009)		3.5
Country rating (2010)		3.970
Annual allocation (2010 US\$)		9,539,866

Table 2
Relationship between performance indicators and country rating

<i>Financing scenario</i>	<i>PAR rating (+/- 1)</i>	<i>Rural sector performance score (+/- 0,3)</i>	<i>Percentage change in PBAS country score from base scenario</i>
Hypothetical low case	4	3.86	-21
Base case	5	4.16	0
Hypothetical high case	6	4.46	36

F. Risks and risk management

55. The vagaries of climate will remain the main risk to achieving the COSOP objectives. An indirect mitigation strategy will be pursued by: (i) improving water management; (ii) promoting short-cycle drought-resistant varieties; (iii) potentially setting up an agricultural insurance fund; (iv) in each type of support module, including adapted measures to improve natural resource management and identifying GEF grants for this purpose; and (v) intensifying cooperation with IFAD's Environment and Climate Division. The second major risk, particularly with respect to SO1, relates to insecure land tenure and will also be addressed indirectly by strengthening policy dialogue with specialized partners. A third risk has to do with the low competency level available among service providers and the quality of human resources. This risk will be addressed: (i) indirectly, by limiting the dispersion of support; and (ii) directly, through the competitive selection of specialized partners based on their competencies and experience; (iii) by emphasizing capacity-building for the strategic partners involved in each SO and project; and (iv) by recruiting supplementary staff for specialized projects, building capacities and reviewing specific needs for technical assistance during project design. Finally, corruption continues to be a problem in Benin. The corruption perception index declined in 2010 compared to previous years. Regular supervision missions and financial capacity-building are the main measures taken by IFAD in this regard.

Processus de consultation pour l'élaboration du COSOP

1. Le FIDA a commencé l'élaboration de sa nouvelle stratégie d'intervention au Bénin pour les quatre (4) prochaines années (2011-2015) à partir du mois de septembre 2010. Le processus d'élaboration du COSOP a suivi les étapes suivantes:
 - Analyse de base de la pauvreté rurale et collecte de données et documents stratégiques (stratégies et politiques du gouvernement, stratégies des autres partenaires, etc.) (septembre 2010) ;
 - Mission de lancement formel du processus de formulation du RB-COSOP par le MAEP et le FIDA (consultations/réunions avec les autorités gouvernementales, les services techniques des différents ministères, les PTF bilatéraux et multilatéraux, le secteur privé, les ONG et la société civile) (décembre 2010);
 - Etude sur la décentralisation/développement communautaire et l'accès aux services financiers ruraux (décembre – janvier 2011).
 - Désignation des membres de l'Equipe de Gestion du Programme Pays (EGPP) (mai 2011);
 - Préparation et soumission au ministère d'Etat et MAEP de la première mouture du RB-COSOP (février 2011);
 - Révision du texte et soumission aux membres de CPMT au FIDA (mars 2011 et avril 2011);
 - Socialisation de la première version du RB-COSOP dans 2 ateliers régionaux (mai 2011), soumission aux membres de l'EGPP et discussion (mai 2011);
 - 'Peer review' et 'OSC review' par le FIDA (mai 2011);
 - Validation avec partie prenante Béninoise (juillet 2011);
 - Deuxième révision interne de la qualité du document validé (FIDA) et soumission au Conseil des Gouverneurs (juillet 2011).
2. Ateliers régionaux. Deux ateliers régionaux (Bohicon et Parakou) de 1,5 jours chacun sont organisés pendant la deuxième semaine de mai 2011, pour encourager la réflexion et promouvoir l'échange entre et avec les bénéficiaires et représentants des institutions/organisations locales afin de réviser la version préliminaire du COSOP. Les objectifs des ateliers sont : (i) d'avoir une vision partagée sur les thèmes principaux du COSOP ; (ii) de réconcilier les opportunités, défis, besoins et atouts exprimés lors des ateliers par les participants avec les intentions thématiques provisoires du COSOP ; (iii) d'assurer que le rôle des différents acteurs nationaux, décentralisés et déconcentrés dans les stratégies retenues et le type de partenariat envisagé avec le FIDA et d'autres soient un point d'attention transversal.
3. Une place de choix est réservée aux Organisations paysannes et petits producteurs et aux représentants des communes et des IMF. Dans l'atelier, plusieurs groupes de travail pourront à l'occasion être formés, et chaque groupe recevra une liste de questions pour stimuler la réflexion sur trois thèmes: (i) finance rurale, (ii) services adaptés aux petites exploitations familiales (agricoles et para agricoles) pour sortir des stratégies de subsistance à une orientation vers le marché et (iii) l'inclusion des vulnérables.

Situation économique du pays

COUNTRY DATA

Bénin

Land area (km2 thousand) 2008 1/	110	GNI per capita (PPP, \$) 2009 1/	1510
Total population (million) 2010	9,05	GDP growth (annual %) 2009 1/	3.8
Population density (people per km2) 2010	31.86	Inflation, consumer prices (annual %) 2009 1/	2,2
Local currency	FCFA	Exchange rate: USD 1 = 465.532 XOF	
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual pop. growth rate)1/	3.1	GDP (USD million) 2009 1/	6.65
Crude birth rate (per thousand people) 2008 1/	39	GDP growth (annual %) 1/	
Crude death rate (per thousand people) 2008 1/	9	2005	2.9
Infant mortality rate (per thousand live births) 2009 1/	75	2009	3.8
Life expectancy at birth (years) 2008 1/	61	Sectoral distribution of GDP 2005 1/	
Total labour force (million) 2008 1/	3.58	% agriculture	32
Female labour force as % of total 2007 1/	45.7	% industry	13
		% manufacturing	8
		% services	54
		Consumption 2009 1/	
Education		General government final consumption expenditure (as % of GDP) 1/	15
School enrolment, primary (% gross) 2008 1/	117	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP) 1/	89
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2008 1/	59	Gross domestic savings (as % of GDP) 1/	10.7
		Balance of Payments (USD million)	
Nutrition		Merchandise exports 2009 1/	1 000
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2006 1/	44.7	Merchandise imports 2009 1/	2 040
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2006 1/	20.2	Balance of merchandise trade 2009	-1040
		Current account balances (BoP, USD million, 2008)	-536
Health		Foreign direct investment, net 2008 1/	173
Health expenditure, total (as % of GDP) 2007 1/	4.8	Government Finance	
Physicians (per thousand people) 2008	0.1	Cash surplus/deficit (as % of GDP) 2008 1/	-0.3
Population using improved water sources (%) 2008 1/	81	Total expense (% of GDP) 2008 1/	14.9
Population with access to essential drugs (%) 1/	n/a	Total external debt (USD million) 2009 1/	1.073
Agriculture and Food		Present value of debt (as % of GNI) 2009 1/	11.8
Food imports (% of merchandise imports) 2006 1/	31	Total debt service (% of GNI) 2009 1/	0.6
Fertilizer consumption (kg per ha of arable land) 2007 1/	/a	Lending interest rate (%) 2007 1/	n/a
Food production index (1999-01=100) 2007 1/	107	Deposit interest rate (%) 2008 1/	3.5
Cereal yield (kg per ha) 2008 1/	1.330		
Land Use			
1.Arable land as % of land area 2007 1/	24.4		
Forest area as % of total land area 2007 1/	20.1		
Irrigated land as % of cropland 2007 1/	n/a		

1/ World Bank, *World Development Indicators* database CD ROM 2010

Cadre de gestion des résultats du COSOP

Alignement à la stratégie du pays		Résultats-clés pour le COSOP			Objectifs institutionnels/ politiques du COSOP
Axes et objectifs de la stratégie de réduction de la pauvreté et des politiques sectorielles		Objectif général du COSOP: contribuer à la création des conditions nécessaires à une croissance économique durable et diversifiée et à la réduction de la pauvreté rurale et à la sécurité alimentaire des vulnérables ruraux			
<p>SCRP¹ : Les objectifs du SCRП 3 sont : une croissance annuelle moyenne de 8,9% du PIB global et de 14,3% du PIB agricole et une réduction de 63% de la pauvreté d'ici 2015.</p> <p>Les objectifs en matière d'agriculture sont : (i) de réduire la proportion de la population béninoise souffrant de la faim et de la malnutrition de 33% à 15% à l'horizon 2015 ; (ii) d'augmenter le volume des exportations de produits agricoles de 50% d'ici 2015.</p>		Objectifs stratégiques du COSOP	Indicateurs de résultats du COSOP	Indicateurs-clés du COSOP*	
		<p>Axe 1 : Accélération de la croissance</p>		<p>Plan Programmatique PSRSA : S 4: Financement accessible</p> <p>Politique du développement de la micro-finance :</p> <p>axe ii) le renforcement des capacités de l'industrie de la micro-finance en vue de sa professionnalisation</p> <p>axe iii) la promotion de la finance rurale pour assurer une meilleure couverture du territoire national ;</p> <p>axe iv) le renforcement de l'accès des IMF aux ressources financières par la mise en place de mécanismes qui assurent une intégration complète de la micro-finance au secteur financier</p>	<p>OS-1 : L'accès des petites et moyennes exploitations rurales aux services financiers adaptés, est amélioré.</p>
<p>Une enquête de référence sera effectuée en septembre-octobre 2011 dans des zones de concentration actuelle (PADER et PADPPA). Cette dernière permettra de valider et raffiner les indicateurs préliminaires proposés. Les références sont basées sur la situation actuelle au niveau national, sur l'évaluation interne du PADER en 2010, sur les objectifs révisés pendant la revue de mi-parcours du PADER et sur les objectifs du pac au moment de son lancement.</p>					
					<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les résultats de la revue du secteur de finance rurale sont communiqués dans un atelier national et des réseaux internationaux et renforcent le dialogue politique ▪ Les pilotes pour l'opérationnalisation du FNDA sont partagés avec le MAEP et le Ministère de la microfinance et d'autres PTF intéressés et avec des partenaires internationaux et les résultats sont utilisés dans le dialogue politique ▪ Des cas concrets quant à l'impact de l'insécurité foncière sur l'accès au crédit, renforcent le dialogue politique et contribuent à une feuille de route pour la généralisation de la sécurisation foncière, avec le GIZ et autres PTF spécialisé ▪ Le Ministère de microfinance est capable d'évaluer et orienter le projet et l'harmonisation et la collaboration entre le MAEP et le Ministère de la microfinance se sont améliorées.

¹ Il s'agit de la SCRП2 (2007-2009) et de la SCRП3 (2011-2015).

<p>Axe 1 : Accélération de la croissance</p> <p>Diversification des filières agricoles en collaboration étroite avec le secteur privé</p> <p>Axe 4 : Renforcement du capital humain</p>		<p>AS 1. Semences de qualité</p> <p>AS 2 : Intrants Améliorés</p> <p>AS3 : Mécanisation adaptée et accessible</p> <p>AS5 : Marchés accessibles</p> <p>AS6 : Connaissance et innovation technologique</p>	<p>OS-2 : L'accès des petites et moyennes exploitations rurales de subsistance ou orientées vers le marché, aux services non financiers et à l'information adaptés à leurs besoins est amélioré.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les rendements des cultures des filières retenues sont de x tonnes/ hectare dans les zones ciblées ▪ Les OP communales et régionales ont développé des liens durables avec les opérateurs privés ▪ Au moins 40% des bénéficiaires sont des femmes et des jeunes (15-25). Au moins 30% des bénéficiaires sont originaires de ménages pauvres ▪ % des exploitations ciblées utilisent des méthodes de gestion durable de la fertilité du sol 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le FIDA et ses partenaires ont développé la capacité d'offrir des modules différenciés et adaptés à la capacité et aux objectifs des différents types de petites et moyennes exploitations familiales ▪ Les petites et moyennes exploitations et leurs organisations ciblées dans les filières sélectionnées ont été assistées et formées aux méthodes et techniques de gestion, de production, de transformation, de conservation et de commercialisation (conformes aux normes de marché) avec des modules adaptés à leur capacité et leurs objectifs ▪ Les exploitations et leurs organisations ciblées sont appuyées avec une combinaison d'appui-conseil agricole, de formation, d'accès au crédit, d'accès aux équipements de transformation et de conservation, d'accès au marché et d'accès aux informations sur des opportunités économiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les institutions spécialisées, les OP et la Chambre d'Agriculture et CCIB sont renforcés aux niveaux central et décentralisé à jouer leurs rôles dans la mise en place des normes de marché et des systèmes de contrôle ▪ Les modèles d'exploitations sont utilisés comme cas spécifiques de réussite dans des dialogues permanents sur le potentiel des petites exploitations rurales dans l'atteinte des objectifs nationaux de croissance des filières agricoles et surtout sur des instruments adéquats pour leur intégration dans le marché ▪ Le MAEP est capable de coordonner et évaluer des programmes d'appui aux filières avec un appui institutionnel du FIDA en commun avec d'autres PTF
<p>Axe 5 : Développement équilibré et durable de l'espace national</p>		<p>PONADEC</p> <p>R14 : Les associations d'élus et de communes sont des interlocuteurs reconnus</p> <p>R15 : La coopération décentralisée contribue à la dynamique de renforcement de capacité</p> <p>R10 : Le niveau de ressources humaines des collectivités est suffisant</p>	<p>OS3 : Les organisations paysannes (OP) et associations locales contribuent à l'orientation et à la gestion du développement économique de leur commune.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ % des exploitations ciblées sont membres d'une OP ou d'une association communale ▪ Des OP et des associations dans les communes ciblées ont formulé et transmis aux communes leur demande priorisée quant aux services économiques ▪ X Nombre de comités de gestion privé-public prennent la responsabilité sur le maintien et la gestion des infrastructures, des marchés, la génération et la diffusion des informations économiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 10% des associations et des organisations économiques locales avec un statut juridique sont formées et assistées pour leur participation au développement communal dans les zones ciblées ▪ Des associations et organisations économiques locales sont assistées et formées pour la gestion des infrastructures, des marchés et des informations économiques dans un partenariat privé-public. ▪ Le dialogue et l'élaboration d'une vision sur le rôle des communes et des associations à la base dans la promotion du développement économique local et des partenariats publics-privés ont été appuyés aux niveaux local et national (à travers un atelier national) et des modèles de réussite sont promus 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le rôle et les capacités des communes dans la coordination des services et informations économiques adaptés aux petites exploitations familiales et rurales, à travers des partenariats privés-publics, sont améliorés. ▪ 10% des communes ciblées ont établi un système d'information et de communication à la base et des partenariats intercommunaux concernant des opportunités économiques locales ▪ Le rôle des AVD comme porte d'entrée pour les vulnérables ruraux afin de participer aux dynamiques locales a été examiné et communiqué ▪ Les modèles réussis et étudiés des PPP et de coordination locale des différents acteurs (communes, associations de base et OPA) sont utilisés dans la dialogue politique et avec les PTF ▪ Le Ministère de Décentralisation est capable d'évaluer et d'orienter le projet

Cadre de gestion des résultats du précédent COSOP

	Situation à la formulation du COSOP	Situation à l'achèvement du COSOP	Enseignements tirés
A. Objectifs stratégiques du pays			
La SCRP 2 (2007-2009) visait une accélération de la croissance économique. Les 5 stratégies prioritaires sont: (i) une accélération de la croissance; (ii) le développement des infrastructures; (iii) le renforcement du capital humain; (iv) la promotion de la bonne gouvernance et (v) le développement équilibré et durable de l'espace national. La SCRP 3 sera une consolidation et un raffinement (accents spécifiques) de la SCRP2	<p>Situation économique (2005)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PIB par habitant: 550 USD ▪ Taux de croissance PIB par habitant: 0% ▪ Dépenses publiques (% PIB): 21.4% ▪ Taux d'inflation: 5,4% ▪ Contribution de l'agriculture au PIB (%): 32 <p>Pauvreté (2006)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux national de pauvreté: 37,5% (28,4% en 2002) ▪ Pauvreté rurale : 38,3% (31,6 en 2002) ▪ Pauvreté urbaine : 36,5% 	<p>Situation économique (2009)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PIB par habitant: 750 USD ▪ Taux de croissance PIB par habitant: 1% ▪ Dépenses publiques (% PIB): 24.8% ▪ Taux d'inflation: 2,2 % ▪ Contribution de l'agriculture au PIB (%): NA <p>Pauvreté (2007) (données de 2010 ne sont pas encore disponibles)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de pauvreté nationale: 33.3% ▪ Pauvreté rurale : 36.1% ▪ Pauvreté urbaine : 28.3% 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La croissance économique et du secteur agricole est importante au Bénin mais la pauvreté monétaire est persistante et elle ne montre que récemment une réduction fragile. L'inégalité rurale est élevée et il existe des dynamiques de pauvreté importante (géographiquement). ▪ La pauvreté rurale non monétaire est en train de s'améliorer au Bénin. ▪ La population du Bénin est très jeune avec des taux d'émigration élevés en direction des villes, des autres zones rurales et des pays voisins. ▪ La facture de l'importation du riz est considérable et elle augmente encore (y inclus la réexportation au Nigeria) ▪ L'économie rurale du Bénin est 'non diversifiée' et le potentiel agricole et d'irrigation ne sont pas du tout pleinement exploités. ▪ Le processus de décentralisation est incontournable ▪ Il existe des dynamiques positives mais jeunes et fragiles dans le climat d'entreprenariat et le cadre stratégique pour la promotion de la micro finance ▪ Il existe des marchés (produits agricoles) importants (zones urbains, sous-région) mais les petites exploitations sont faiblement intégré au marché.
B. Objectifs stratégiques du COSOP			
OS-1 : Amélioration durable de l'accès aux services financiers	144 ASF, couvrant 820 villages, 45.000 actionnaires (50% de femmes), capital des ASF : 396 mio FCFA, montant du crédit de 625 mio pour 26.000 bénéficiaires.	Consolidation des 144 ASF et création de 50 ASF. Mise en place de structure faitière UNASF. Capital : 1.310 mio FCFA, 82.792 actionnaires, 69.424 bénéficiaires du crédit. Les ASF couvrent leurs frais de gestion, 16% des ASF répondent aux 4 critères de viabilité. PADER : 193 MER/AGR financées pour leurs projets, PADPPA : 1236 pêcheurs ont été financés pour leurs projets pour un montant d'environ 276.840.000 FCFA mais avec un taux de remboursement très faible.	Le réseau des ASF s'accroît et il a accumulé des fonds considérables et offre de plus en plus de crédits adaptés pour l'agriculture, mais il n'est pas encore intégré dans le système bancaire et pas tous les ASF sont viables. L'accès aux produits financiers pour des activités et projets agricoles reste difficile et les mécanismes de financement ne sont pas harmonisés au Bénin.
OS-2 : amélioration durable de la rentabilité des AGR et des MER rurales	Environ 900 AGR/MER dans la transformation et petit commerce (avec faible valeur ajoutée), parfois production, augmentation de la productivité des racines et tubercules, 195 ateliers de transformation construits, 91 ha de bas-fonds aménagés pour 350 personnes.	724 groupements des exploitant et 541 exploitations individuels avec appui-conseil (dans 290 villages) (80% déjà encadrés par PROMIC ou PAJER): 24% sont durables. Les femmes représentent 81% des membres des groupements, 25% des MER. 1600 agriculteurs sont encadrés pour 800 ha de riz, de maïs et de cultures maraîchères (PUASA), 300 MER dans la production de semences du riz et du manioc (don UE). PADPPA : 56 enclos et 277 étangs mis en place, 23 sont fonctionnels. 2539 bénéficiaires ont été formés et équipés pour le maraîchage et l'élevage de lapins.	Les résultats pour les petites exploitations agricoles et para agricoles n'ont pas mené à une expansion considérable du nombre d'exploitations ou à la croissance d'AGR existantes. Le renforcement de capacités n'a pas été clairement adapté à la demande et l'appui n'était pas basé sur les plans d'affaires (viabilité) des projets ou intégré dans l'approche filière (à l'exception du PACER). Des activités qui ne nécessitent pas de terre et à cycle court ont été populaires chez la population. Le nombre des exploitations appuyées a été diminué par la revue à mi-parcours du PADER

	Situation à la formulation du COSOP	Situation à l'achèvement du COSOP	Enseignements tirés
OS-3 : Renforcement des capacités des ruraux pauvres grâce au développement des collectivités locales et la décentralisation	Financement d'infrastructures (puits, pistes, hangars de stockage, modules de classes) installations des AVD, alphabétisation avec un succès mitigé	Appui à plus de 150 ADV et 290 PDNV. Les femmes représentent 18% des membres des comités des ADV. Chaque AVD a élaboré un plan de développement villageois, le projet finance une petite partie de ces plans. Alphabétisation et 139 femmes de relais installées. PADPPA : 1497 ha ont été reboisés, 110 ha de mangroves plantés. Formation d'environ 1500 femmes et de responsables des structures faitières, infrastructures socio-communautaires, début de formations des comités de gestion des plans d'eaux locaux	Bien que la capacité des ADV ait été renforcée, elles ne connaissent pas suffisamment leur rôle et leurs responsabilités et elles sont faiblement liées au niveau communal et à d'autres partenaires. Leurs plans de développement du village ne sont pratiquement pas financés. Il existe également des incohérences avec les communes quant à la propriété et la division des rôles. Faible valorisation des dynamiques participatives locales dans des changements économiques.
C. Programmes et projets			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme de développement de la culture des racines et tubercules (PDRT) ▪ Programme d'appui au développement de pêche artisanale (PADPPA) ▪ Projet d'appui au développement rural (PADER) ▪ Projet d'appui à la croissance rurale (PACER) 	<p>Approuvé en 2000</p> <p>Approuvé en 2001</p> <p>Approuvé en 2008</p> <p>Approuvé en 2010</p>	<p>Clôturé en 2008</p> <p>En cours (jusqu'à 2011)</p> <p>En cours (jusqu'à 2012)</p> <p>En cours (jusqu'au 2015)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ciblage. Dans tout le pays et de façon dispersé (au moins un village par commune a été impliqué), bien qu'il ait une concentration des exploitations appuyées. Les activités des objectifs spécifiques ne sont que peu intégrées/valorisées entre elles. Même si les femmes sont bien intégrées dans les ASF et les AGR, l'impact sur leurs revenus est toujours limité et leur représentation institutionnelle est toujours faible. L'appui aux jeunes n'était pas explicite et il n'était pas suivi. Des enquêtes qualitatives pendant des évaluations et formulations ont conclu que les ménages appartenant aux 40% les plus vulnérables composent une forte minorité. ▪ Innovation. Le COSOP précédent a principalement consolidé les résultats de COSOP précédent. Les innovations concernant le développement institutionnel ou à contribuer aux conditions favorables étaient plutôt limitées. Des éléments d'innovation étaient (i) l'introduction de l'approche filière (PACER) ; (ii) le partenariat avec le MAEP ; (iii) l'installation de la caisse centrale des ASF ; (iv) une unité de projet pour PADER et PACER ; (v) les MER dans la production de semences de riz ; (vi) l'inclusion des pêcheurs dans les activités alternatives et la gestion des plans d'eaux. ▪ Durabilité. La durabilité n'est pas encore garantie, comme (i) le réseau des ASF n'est pas encore intégré dans le système bancaire, ni normalisé ; (ii) l'harmonisation des mécanisme de financement rural reste faible; (iii) l'appui des AGR n'est pas suffisamment orienté vers leur croissance et vers la rentabilité des activités ; (iv) les services d'appui ne sont pas ancrés au niveau communal ; (v) les ADV ne connaissent pas suffisamment leurs rôles et responsabilités ; (vi) le lien entre les ADV et la commune et entre la commune et les autres acteurs communautaires reste faible, ainsi que la capacité des communes pour la gouvernance et la gestion de la promotion du développement économique.
D. Performances du FIDA			
Concertation sur les politiques	NA	A travers partenariat MAEP (appui à la cellule DPP-MAEP, suivi -évaluation)	
Partenariat	NA	Partenaires principaux : BAD (PADPPA), FAO (PACER) et BOAD (PACER), PNUD (PACER et appui du FIDA au projet Songhai)	
Gestion du programme de pays	<ul style="list-style-type: none"> - Les systèmes comptables des projets ne sont pas standardisés, les frais de gestion varient d'un projet à l'autre. - Des dysfonctionnements relatifs à la passation des marchés et au réapprovisionnement des projets en liquidités entravent les opérations - Le FIDA doit mettre l'accent sur l'innovation et sur les aspects qualitatifs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une unité de gestion pour PADER et PACER. La gestion des différentes composantes (micro-finance, MER, institutions de base) dans un projet a été lourde. - Les faiblesses de 2005 sont toujours présentes (décaissement des fonds de contrepartie) - Les partenariats ont évolué de cofinancement pur des partenaires vers des partenariats pour l'échange d'expérience et dans l'opérationnalisation du PACER - Des partenariats pour l'implémentation de projets, sans composantes de projet bien distinguées par partenaire, créent des inefficiences (voir PADPPA) - Le dialogue politique n'était pas assez ciblé (par OS), et il était trop isolé des autres PTF. 	

Réserve indicative de projets au cours de la période du COSOP.

1. Toutes les interventions futures du FIDA au Bénin s'inscriront dans le cadre d'un programme unique. Le programme comprendra éventuellement 3 projets spécialisés, à savoir: (i) amélioration de l'accès aux services financiers adaptés; (ii) appui différencié aux petites exploitations rurales dans des filières prioritaires; (iii) participation des OP et associations locales dans l'orientation et la gestion du développement économique au niveau de la commune. Le PACER couvre déjà le deuxième domaine jusqu'à l'an.

I. Projet I - Appui aux services financiers ruraux adaptés

A. Zone d'intervention et groupe-cible

2. Le projet proposé sera, selon la composante, mis en œuvre dans tout le pays. (i) En ce qui concerne le réseau des ASF, la zone d'intervention coïncidera avec le réseau actuel des ASF (national). De nouvelles ASF ne seront pas créées durant ce COSOP et seules des ASF ayant du potentiel seront appuyées. (ii) Pour les autres composantes, la zone d'intervention et la sélection des IMF partenaires seront adaptées aux zones de concentration sélectionnées pour la promotion des filières (PACER). (iii) L'appui au cadre stratégique ou à un fonds de facilitation intermédiaire se situera évidemment au niveau national.

3. Le groupe-cible comprendra les petites et moyennes exploitations et entreprises rurales, agricoles et para-agricoles. Il inclura des paysans ayant accès au crédit pour la première fois ou de manières répétitives. Le groupe-cible sera atteint à travers des interventions aux niveaux micro, méso et macro. Une attention particulière sera donnée à l'adaptation des services financiers aux jeunes (15-25 ans) et aux femmes. Les investissements des petites exploitations dans le cadre du PACER (2ème axe) seront financés par des mécanismes promus par le projet proposé.

B. Justification

4. Le financement rural de proximité reste d'actualité au Bénin. Une revue complète du secteur de la finance rurale au Bénin est menée afin d'évaluer les alternatives pour financer les besoins des petites exploitations familiales y compris le rôle que pourrait jouer les ASF dans ce nouveau programme de Finance Rurale.

5. La justification du projet proposé se base sur: (i) la faiblesse de l'accès des ruraux à des services financiers adaptés au Bénin et de la volonté politique des PFT d'y investir; (ii) le manque de durabilité des ASF malgré leur avantage comparatif de proximité; et (iii) la nécessité de mieux tenir compte du contexte de financement rural (FNDA, FNM, le contexte sous-régional).

C. Objectifs

6. L'objectif général du projet est de contribuer à la création des conditions nécessaires à une croissance économique rurale durable et diversifiée, à la réduction stable de la pauvreté rurale et à la sécurité alimentaire des petits producteurs oscillant autour du seuil de pauvreté. Son but est d'améliorer l'accès aux services financiers adaptés des petites et moyennes exploitations et entreprises rurales, agricoles et para-agricoles.

7. Les objectifs spécifiques du projet proposé sont: (i) pour les IMF et ASF partenaires du projet, les meilleures pratiques sont adoptées, leur capacités sont renforcées et elles offrent des produits adaptés aux besoins des petites et moyennes exploitations ; (ii) mobilisation accrue de ressources par les IMF partenaires sur le marché financier; et (iii) capacités des partenaires stratégiques et cadre stratégique national de financement rural renforcés.

8. Pour ce projet, il faut également renforcer les services non financiers aux petites et moyennes exploitations/entreprises et leurs organisations: ces aspects sont pris en compte dans PACER et le troisième projet du programme proposé.

D. Appropriation, harmonisation et alignement

9. Le projet proposé s'aligne parfaitement sur l'axe 1 de la SCR (accélération de la croissance) et sur le PRSRS, le PNIA (Axe Stratégique 4) et les recommandations du CAADDP (Septembre 2010). Ce projet s'aligne aussi avec les lois et les stratégies de l'UMOA et sur les 4 axes stratégiques de la Stratégie Nationale de la Micro-Finance: (i) renforcement de l'environnement légal, réglementaire et institutionnel pour un développement sécurisé du secteur de la micro-finance; (ii) renforcement des capacités des structures de micro-finance en vue de leur professionnalisation; (iii) promotion des activités de financement rural pour assurer une meilleure couverture du territoire national; et (iv) renforcement de l'accès des IMF partenaires aux ressources financières par la mise en place de mécanismes qui assurent une pleine intégration de la micro-finance au secteur financier.

10. Une coopération avec des dispositifs d'accompagnement et des mécanismes existants sera recherchée, notamment le Consortium Alafia, FNM (déjà opérationnel) et FNDA (pas encore opérationnel), les CeRPA et IMF, CPEC, FECECAM et RENACA. Le groupe de coordination des PFT dans ce secteur est déjà reconnu comme très dynamique. Le FIDA compte travailler en partenariat avec : la CTB (appui au FOTRADA), BM (PNDCC), DANIDA (PADSA et nouveau programme en cours de formulation), l'UNDF, le FAD, le BID et le MCA. La collaboration avec le PROCCI (BM) pourrait mener à des synergies importantes (identification des opportunités et appui à la préparation de plan d'affaires des petits entrepreneurs). Des partenariats avec des réseaux thématiques et des institutions internationales seront initiés ou intensifiés.

11. Le projet veut donner des appuis financier et technique au FNDA et il appuiera les phases de test des instruments pertinents pour le FNDA. L'appui exact pour le FNDA dépendra de la revue en cours, du dialogue avec le MAEP et le FNM et les autres PTF et il tiendra aussi compte de l'harmonisation possible avec les instruments existants sous le FNM.

E. Composantes et activités

Composante 1 : Renforcement du cadre stratégique et des capacités des partenaires stratégiques

12. Une revue complète du secteur de la finance rurale au Bénin et dans la sous-région a déjà commencé pour informer la première composante (i) afin d'évaluer les alternatives pour financer les besoins des petites exploitations familiales et les différentes options de pérennisation stratégique des ASF performantes. (ii) La première composante fournira également des appuis institutionnels et des services d'encadrement (outils, conseil, formation) aux partenaires stratégiques (CeRPA, bureaux d'études spécialisés, réseaux de spécialistes) dans le cadre de leurs efforts de renforcer des IMF et OP (et les liens entre elles). (iii) Enfin, la première composante contribuera aux initiatives sectorielles (au niveau des ministères et des directions techniques sectorielles) et

régionales (AFMIN, CGAP, MOCROSACE, Consortium Alafia, réseaux des consultants en micro-finance, réseau des professionnels de banques, etc.), au partenariat entre les IMF et l'Etat béninois, avec un accent sur le financement rural et l'intégration de la performance sociale dans le système de suivi des IMF.

Composante 2 : Pérennisation du réseau d'ASF en renforçant leur rôle stratégique

13. La conception définitive de cette composante sera fondée sur les résultats de la revue du secteur de financement rural en cours et prévue dans le cadre de la composante 1. Toutes les options pour pérenniser les ASF restent ouvertes, y inclus la fusion avec d'autres réseaux.

14. De façon progressive, et en attendant la revue complète, on peut distinguer deux grandes phases:

- Phase 1- Pour ne pas rompre brusquement avec le système actuel d'appui par des prestataires (opérateurs partenaires spécialisés), ces derniers vont continuer leur appui en prêtant toutefois plus d'attention au suivi et à la rigueur. Les activités actuellement envisagées sont: (i) le renforcement de la capacité de l'UNASF ainsi que la mise en place et le renforcement de son centre technique devant offrir des services d'appui technique et opérationnel aux ASF; (ii) la conception des documents de base et un appui à la normalisation et à la réglementation; (iii) le renforcement du fonds de capitalisation et de financement de l'UNASF à travers sa caisse centrale et dans le contexte de la loi bancaire; et (iv) le renforcement de la capacité de l'UNASF d'intégrer le souci pour la performance sociale dans son système de suivi-évaluation.
- Phase 2 - Les services des OP disparaîtront progressivement laissant ainsi place au centre technique d'appui de la structure faïtière et au département « Caisse centrale » (coordonnés par un secrétariat exécutif). Trois types d'activité sont envisagés: (i) le renforcement du département Caisse Centrale ainsi que du système de suivi-évaluation de l'UNASF et de son centre technique, afin de rendre opérationnels la fourniture des services techniques indispensables aux ASF pour le compte de la structure faïtière (comptabilité, audit, contrôle interne, études, développement et formation); (ii) l'intensification des partenariats entre l'UNASF et les banques, le secteur privé et les partenaires institutionnels et financiers (nationaux et internationaux); (iii) le transfert progressif de compétences aux agents des ASF à la base.

Composante 3 : mise en relation IMF/banques et sécurisation des financements

15. Cette composante envisage la croissance de la mobilisation des ressources des IMF partenaires engagées pour financer les exploitations et entreprises rurales. Les activités dépendront des résultats de la revue du secteur du financement rural au Bénin (Composante 1). On estime que la troisième composante peut être mise en place à travers deux sous-composantes situées à différents niveaux: (i) « méso », favoriser la complémentarité entre les banques, les IMF sélectionnées et leur intégration; et (ii) « macro », renforcer un mécanisme opérationnel pour la mobilisation de nouvelles ressources pour le financement agricole sur le marché financier.

F. Coûts et financement

16. Le coût du projet proposé est estimé à environ 27,6 millions d'USD financés par le FIDA (50% don, 50% prêt). Les montants de cofinancement seront précisés durant la mission de formulation.

G. Organisation et gestion

17. Le projet sera réalisé sous la tutelle du Ministère de la Microfinance en étroite collaboration avec le MAEP. La coordination stratégique du portefeuille du FIDA au Bénin, sera assurée par une unité de facilitation et de gestion financière basée à Cotonou avec un système de SE intégré dans le CNP du Ministère d'Etat. Les capacités de l'unité de facilitation pour la gestion financière seront renforcées. Toutefois, compte tenu du niveau de spécialisation requis, chaque projet éventuellement financé dans le cadre du COSOP 2011-2015 aura son responsable de projet et son budget et un système de SE intégré dans le CNP du ministère respectif (ici, le Ministère de la Micro-finance).

18. La mise en œuvre des activités sera contractée éventuellement avec l'UNASF et avec des opérateurs expérimentés; ces derniers seront présélectionnés sur la base de critères de compétence et sélectionnés sur base compétitive. Le suivi de proximité de la mise en œuvre des activités du projet sera réalisé par les équipes des antennes de Bohikon, Djougou et Parakou, et leurs capacités seront renforcées dans le domaine des services financiers.

19. La supervision de la mise en œuvre du projet sera assurée directement par le FIDA moyennant une mission annuelle à mener en étroite collaboration avec le CNP du Ministère de la microfinance, les réseaux d'IMF, les communes et les OP. Cette supervision sera réalisée dans le cadre de la supervision du COSOP; les résultats des supervisions y seront intégrés et utilisés dans le système de communication du COSOP.

H. Suivi et évaluation

20. Le suivi interne de la mise en œuvre des activités sera assuré par l'Unité de coordination du Projet, et intégré dans le CNP du Ministère de Micro-Finance à travers la mise en place d'un système simple de suivi et évaluation. Le système collectera des informations sur au moins deux des indicateurs utilisés au niveau national par le Ministère de la microfinance. Ces indicateurs tiendront compte de la capacité des activités à toucher les ménages particulièrement vulnérables (inclusion). Les indicateurs de référence collectés en octobre-novembre 2011, seront mis à jour et évalués lors de la revue à mi-parcours (probablement en 2015, coïncident ainsi avec l'évaluation finale du COSOP) et à la fin du projet (2018) pour déterminer l'impact du projet. Un partenariat stratégique entre une institution locale (e.g. Cebedes, Université) et une institution internationale est prévu pour la conception/conduite de l'enquête de référence et des évaluations successives.

I. Risques

21. La plupart des risques sont pris en compte soit directement par le projet soit par la complémentarité entre les projets proposés: (i) l'intervention directe de l'Etat dans les activités de micro-finance; (ii) la faible coordination et la faible harmonisation des mécanismes de financement entre différents programmes; (iii) la faible considération des questions d'autonomie des IMF par des bailleurs; (iv) le faible nombre d'opérateurs de services compétents, (v) la faiblesse des capacités professionnelles et financières des IMF et des demandeurs du crédit (gestion du crédit, notion de garantie, etc.), (vi) les aléas climatiques et les besoins des fonds de garantie/ d'assurance/ de bonification des taux d'intérêts.

22. L'insécurité foncière constitue le risque le plus important (seulement 1,9% des parcelles et des terres agricoles possèdent un titre foncier) et il ne peut être qu'indirectement adressé par le projet à travers: (i) le renforcement du dialogue politique avec les PFT spécialisés (surtout avec GIZ) pour la formulation d'une feuille de route pour la généralisation de la sécurisation foncière (à l'aide de cas concrets des projets FIDA qui

illustrent l'impact de l'insécurité foncière sur l'accès au crédit) et (ii) la formation des demandeurs et des fournisseurs de crédit sur la notion de garantie et par la recherche d'alternatives.

J. Calendrier

23. Ce projet sera la suite du projet PADER qui s'achève fin 2012. Conception du projet (première étape): octobre – décembre 2011. Session QE : janvier - février 2012. 1Négociations : juin 2012. Conseil d'administration FIDA : septembre 2012.

II. Projet II .- Appui aux Institutions Locales et Communales pour la Promotion de l'Economie Locale

A. Zone d'intervention et groupe-cible

24. Le projet envisagée couvrira les mêmes zones de concentration que celles de l'appui aux filières (OS2 du COSOP), mais une période de transition est prévue pour perfectionner le ciblage de la première composante.

25. Le groupe-cible direct comprendra des OP, les AVD et toutes les autres associations locales avec un statut juridique ainsi que les communes (élus et cadres). Le groupe-cible final du projet sera toutefois les membres de ces organisations, avec un accent particulier sur les exploitants et autres opérateurs économiques à petite et moyenne échelle en milieu rural, tant agricoles que para-agricoles, prêts à évoluer vers une plus forte orientation commerciale et sur les comités de gestion des ressources naturelles.

B. Justification

26. La justification du projet se fonde sur: (i) le besoin incontournable de s'insérer dans le contexte du processus de décentralisation en cours au Bénin, (ii) la faiblesse des capacités des communes et des institutions locales pour la participation dans le développement communal, y inclus les institutions encadrées par les projets du FIDA, (iii) l'importance croissante du rôle attribué aux communes, mais aussi aux OP et aux acteurs privés dans le développement économique local et le flou qui existe en termes de vision et de pratique dans la coordination des différent acteurs locaux, (iv) le besoin des petites exploitations/entreprises rurales d'informations sur les opportunités économiques et services disponibles et le besoin d'accès aux services et infrastructures économiques durables.

C. Objectifs

27. Le projet vise à appuyer le but principal du COSOP 2011-2015 pour le Bénin en contribuant au développement des petites exploitations/entreprises familiales rurales (agricoles et para-agricoles) pour qu'elles puissent assurer durablement leur sécurité alimentaire et saisir progressivement les opportunités de marché dans les filières prioritaires et cela dans un contexte plus apte. Le but du projet est de renforcer les OP, les autres associations locales et les communes pour mieux assurer l'orientation et la gestion du développement économique de leur commune d'une manière adaptée aux besoins des opérateurs économiques vulnérables (agricoles et para-agricoles).

28. Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants: (i) les OP et les associations locales participent à l'orientation de la promotion du développement économique local; (ii) l'accès et la valorisation des informations économiques par les opérateurs économiques à petite échelle sont améliorés; (iii) le rôle des différents acteurs locaux et

leur coordination dans la promotion économique locale et dans des PPP sont clarifiés et vérifiés.

D. Appropriation, harmonisation et alignement

29. Le projet proposé renforcera les dynamiques positives du processus de décentralisation, de l'environnement d'entreprenariat et de la croissance économique (et agricole) au Bénin. Il est conforme aux objectifs de la SCRП et aux recommandations de l'évaluation du PDDAA de septembre 2010. Il s'aligne parfaitement sur l'axe 6 de la SCRП (« développement équilibré et durable de l'espace national ») et sur l'axe 1 (« accélération de la croissance ») et il prévoit également une contribution importante à l'axe 4 (« renforcement du capital humain »).

30. Le projet s'aligne également sur la Politique nationale de décentralisation et de déconcentration (PONADEC, 2008). Adoptée par le gouvernement en septembre 2010, cette politique sera réalisée à travers: (i) un Programme départemental de développement intersectoriel (PDDI), (ii) la mise en vigueur de la décentralisation moyennant la restructuration de chaque ministère et (iii) le renforcement du processus de décentralisation (transfert de compétences et de ressources aux collectivités, dynamiques intercommunales et coopération décentralisée). Le projet s'aligne en particulier sur le troisième volet stratégique de la PONADEC dont les résultats attendus sont les suivants: (i) le niveau des ressources financières des collectivités territoriales est suffisant pour exercer leurs compétences, (ii) le niveau des ressources humaines des collectivités est suffisant, (iii) les dynamiques intercommunales favorisent le développement des territoires et la fourniture de services aux populations, (iv) la gouvernance locale se traduit par l'implication des différents groupes d'acteurs, (v) les dispositifs d'accompagnement techniques sont opérationnels et pilotés par les collectivités, (vi) les associations d'élus et de communes sont des interlocuteurs reconnus, (vii) la coopération décentralisée contribue à la dynamique de renforcement de capacités. Désormais, il est clair que les volets 1 et 2 du PONADEC recevront également de l'aide afin de rendre durables les appuis aux communes dans ce processus et afin d'augmenter l'efficacité du projet.

31. Une coopération avec des dispositifs d'accompagnement et des mécanismes existants sera recherchée, plus en particulier avec l'ANCB et la Maison des collectivités locales, le FADEC, les CCIB (départemental), les CERPA et le réseau des Chambres d'agriculture. Le FIDA compte travailler en partenariat avec les projets et programmes des autres bailleurs de fonds spécialisés. Spécifiquement dans l'appui à la promotion du développement économique communal et intercommunal, des partenariats avec la SNV, la coopération suisse et le FENU seront cherchés (dans le Borgou) et l'expérience de Louvain Développement et la CTB sera partagée. Le dialogue avec l'UE, la BM (appui aux infrastructures sociales communales), GIZ et Danida sera utile pour le partage des connaissances et pour identifier les complémentarités en matière d'appui à la décentralisation ainsi que les synergies avec le développement des filières de façon plus générale (basé sur leurs expériences antérieures et leurs futurs projets d'appui à la décentralisation).

E. Composantes et activités

32. Le projet proposé comprend deux composantes: (i) renforcement de la capacité des institutions locales (OP, associations et communes) à participer activement à la promotion du développement économique local et adapté aux besoins des catégories les plus vulnérables, et (ii) appui au dialogue et aux actions pilotes sur le rôle et la coordination des différents acteurs locaux dans la promotion économique locale et dans des systèmes d'information économique locaux.

Composante 1: Renforcement de la capacité des institutions locales et communales d'orienter le développement économique local

33. Cette composante envisage d'abord l'amélioration de la structuration et de la communication internes des OP et associations locales ayant un statut juridique, puis le renforcement de la capacité (formation, suivi, conseil, échanges) des communes (élus et cadres) et des OP et associations locales en ce qui concerne: (i) leur compréhension stratégique des enjeux liés à l'entrepreneuriat et au développement économique et des filières; (ii) leur capacités de planification et d'évaluation participatives et communales des priorités du développement économique; (iii) l'inclusion des femmes et des jeunes et des groupes vulnérable; (iv) la capacité de représentation, de lobby, de positionnement et de contrôle-citoyen concernant le développement économique local et la connaissance du processus communal de décision participative; (v) les relations pour le développement économique (avec d'autres communes ou avec des associations similaires dans les autres villages et communes) ; (vi) la gestion participative des ressources naturelles.

Composante 2: Appui au dialogue et aux actions pilotes sur le rôle et la coordination des différents acteurs locaux dans la promotion économique locale et dans des systèmes d'information économique locaux

34. Les activités de cette composante comprennent: (i) un appui au dialogue (aux niveaux national et local) sur le rôle des communes et des associations à la base dans la promotion et la coordination du développement économique local et dans des PPP pour la gestion des infrastructures et informations ;(ii) Des actions pilotes pour tester des systèmes, partenariats et instruments pouvant favoriser la mise en place d'un système capable de fournir – aux membres du groupe cible – les informations et communications nécessaires sur le développement économique et renforcer la capacité des institutions impliquées; (iii) appuis à des initiatives pilotes concrètes de PPP pour la gestion des infrastructures, des marchés locaux et d'information et renforcement des capacités des acteurs impliqués. De façon transversale, l'aspect genre et l'inclusion de la voix des jeunes seront renforcés dans le processus et les systèmes.

35. La coopération avec CCIB (départements), la Chambre d'Agriculture et le CERPA sera recherchée. Les systèmes de communication seront basés sur une approche de test et organisés à la demande des communes.

F. Coûts et financement

36. Le projet sera financé par un prêt à partir de la fin de 2013. Son coût est estimé à environ X millions d'USD financés par le FIDA. Les cofinancements seront précisés durant la mission de formulation.

G. Organisation et gestion

37. Le projet sera réalisé sous la tutelle du Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire (MDGLAAT). Le FIDA appuiera la collaboration entre le MDGLAAT et le MAEP. La coordination stratégique du portefeuille du FIDA au Bénin, sera assurée par une unité de facilitation et de gestion financière basée à Cotonou avec un système de SE intégré dans le CNP du Ministère d'Etat. Toutefois, compte tenu du niveau de spécialisation requis, chaque projet éventuellement financé dans le cadre du COSOP aura son responsable de projet et son propre budget, avec un système de SE intégré dans le CNP du ministère respectif.

38. La mise en œuvre des activités sera contractée avec des opérateurs expérimentés, dont la présélection basée sur des critères de compétence sera suivi par une sélection sur base compétitive. Le CERPA sera impliqué de proche. Pour améliorer l'efficacité du projet,

des partenariats seront recherchés avec des agences ayant de l'expérience dans le développement économique local, surtout le FENU et la Coopération suisse et la SNV au Borgou, mais aussi la CTB et GIZ.

39. Le suivi de proximité de la mise en œuvre des activités du projet sera réalisé par les équipes des antennes de Bohikon, Djougou et Parakou et leur capacité sera renforcée en fonction des besoins spécifiques d'assistance technique lors de la conception des projets et par des partenariats thématiques intensifiés.

40. La supervision de la mise en œuvre du projet sera assurée directement par le FIDA moyennant une mission annuelle à mener en étroite collaboration avec le CNP du MDGLAAT, les communes et les OP. Réalisées dans le cadre de la supervision du COSOP, les résultats des supervisions y seront intégrés et utilisés dans le système de communication du COSOP.

H. Suivi et Évaluation

41. Le suivi interne de la mise en œuvre des activités sera assuré par l'Unité de coordination du projet intégré dans le CNP du MDGLAAT, à travers la mise en place d'un système simple de suivi et évaluation. Le CNP du MDGLAAT sera renforcé, basé sur un diagnostic initial. Le système collectera des données sur au moins deux des indicateurs utilisés au niveau national par le MDGLAAT. Les indicateurs devront tenir compte de la performance des activités en termes de catégories vulnérables (jeunes et femmes) touchées. Les principaux indicateurs de référence seront collectés en octobre-novembre 2011 (au début du COSOP) et leur évolution sera suivie et évaluée lors de l'évaluation finale du COSOP (en 2015) et à la fin du projet (2018). Un partenariat stratégique entre une institution locale (p.ex. Cebedes, Université) et une institution internationale est prévu pour la conception/conduite de l'enquête de référence et des évaluations successives.

I. Risques

42. Le projet fera face aux risques suivants: (i) la politisation (ingérences) du processus de décentralisation, (ii) la lenteur du transfert des compétences et ressources aux communes par l'Etat central et de la déconcentration des services publics, (iii) la grande faiblesse des capacités institutionnelles et organisationnelles initiales dans quelques communes et villages, et (iv) le chevauchement de plusieurs projets d'appui dans une même localité. Ces risques seront mitigés par l'appui à la gouvernance participative locale, le renforcement de capacités basé sur un diagnostic institutionnel initial, avec une stratégie de communication raffinée (voir le COSOP) et le dialogue politique.

J. Calendrier

43. Conception du projet (première étape): octobre – décembre 2012. Session QE : janvier - février 2013. Conception du projet (deuxième étape) : mars 2013. Session QA : mai 2013. Négociations : juin 2013. Conseil d'administration FIDA : septembre 2013.

Dossier-clé 1: Pauvreté rurale et secteur agricole et rural

Secteurs prioritaires	Groupes affectés	Principales difficultés	Actions nécessaires
AGRICULTURE			
Production et productivité	<p>Petits producteurs (en particulier les jeunes et les femmes)</p> <p>(voir ci-après pour les Organisations des producteurs (OP))</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Système de production extensif (dans le nord) et non mécanisé. Non-maîtrise des techniques culturales. Faible accès des agriculteurs à la vulgarisation des techniques et au conseil agricole. Faible connaissance des services disponibles et adaptés ▪ Aléas climatiques et intrants non adaptés aux changements climatiques ; faible maîtrise de l'eau. ▪ Sols en dégradation avec dégradation forte dans quelques zones (réparties sur le territoire) et faible capacité de gestion des ressources naturelles ▪ Faible gestion d'exploitation, faibles connaissances d'opportunités économiques ou d'itinéraires nouveaux ▪ Difficultés d'accès aux financements/crédits adaptés pour des intrants agricoles et pour l'acquisition des équipements, faible gestion des crédits par les producteurs, accès à la terre limité (jeunes et femmes) pour des cultures pérennes et pression foncière dans les zones du sud ▪ Marchés des intrants mal développés au niveau local et accès difficile aux intrants appropriés ou de qualité ▪ Vieillissement de la main-d'œuvre dans l'agriculture dans les zones du nord (émigration des jeunes) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intensification et diversification ▪ Appuyer la recherche scientifique (intrants réadaptés aux changements climatiques, à la gestion des ressources naturelles. Favoriser la transmission des acquis de la recherche au monde rural ▪ Soutenir la mise en place d'un système efficient d'approvisionnement en intrants ▪ Promouvoir l'entrepreneuriat agricole et la gestion commerciale des exploitations agricoles ▪ Promouvoir la diffusion de la petite mécanisation et le lien entre les fournisseurs privés et les unions de producteurs ▪ Promouvoir la production irriguée par la mise en place de petits aménagements hydro-agricoles (la production de contresaison) dans les communes les plus pauvres ▪ Renforcer les services financiers décentralisés (mobilisation des ressources par les IMF, renforcement des capacités des prestataires publics et privés locaux pour accompagner les IMF et OP dans l'accès à la micro-finance), renforcer les liens entre les services financiers décentralisés et les services non financiers pour les MER, promouvoir l'offre de services financiers adaptés aux activités rurales ▪ Renforcer les capacités organisationnelle et institutionnelle des OP (accent sur la communication interne, liens institutionnels et gestion commerciale) ▪ Renforcer les communes pour une meilleure coordination et gouvernance inclusive (genre, jeunes) et une meilleure communication sur les opportunités et services disponibles
Conservation, transformation	<p>Petits producteurs (en particulier les jeunes et les femmes)</p> <p>(micro-entreprises rurales, MER)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Irrégularité de l'approvisionnement de produits primaires pour la transformation ▪ Qualité des produits transformés/conservés ne répond pas aux normes du marché ou bien les normes n'existent pas ▪ Pertes post-récolte élevées; faibles occasions pour la transformation des produits; maîtrise insuffisante des techniques de conservation et de transformation ▪ Insuffisance d'accès aux informations sur des opportunités commerciales de transformation et de conservation ▪ Manque d'infrastructures de conservation et de transformation (manque d'accès au crédit à moyen et long terme, manque de liens avec des fournisseurs d'équipements adaptés, manque de priorisation participative dans les plans de développement communaux) et faible maintenance des infrastructures existantes ▪ Faible gestion des infrastructures locales, faibles partenariats public-privé pour ce but ▪ Faible investissement par le secteur privé local et national (maîtrise insuffisante de la gestion commerciale et informations insuffisantes) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation des producteurs et de l'écoulement des produits ▪ Promouvoir le premier stade de transformation/ séchage/ réfrigération (cultures saisonnières)/décorticage des produits dans les zones de production ▪ Appuyer la recherche scientifique pour des itinéraires de conservation/ transformation répondant aux normes du marché, favoriser la transmission des acquis de la recherche, formation technique ▪ Renforcer les capacités des OP et MER en matière de gestion commerciale ▪ Appuyer la mise en place et le fonctionnement de systèmes pour saisir et communiquer les opportunités aux MER/producteurs (communes, OP) ▪ Appuyer l'accès au crédit à moyen et long terme (renforcement des capacités des IMF pour mobiliser des ressources auprès des banques, lien entre les IMF et les banques et fournisseurs d'équipements)

Secteurs prioritaires	Groupes affectés	Principales difficultés	Actions nécessaires
Commercialisation	Petits producteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ecoulement des produits non organisé ▪ Manque de connaissances des opportunités sur les marchés ▪ Difficultés d'accès aux informations commerciales (prix, technologies améliorées) ▪ Faible gestion commerciale des micro-entreprises rurales (MER) ▪ Manque d'itinéraires adaptés aux normes du marché ▪ Faible valeur ajoutée des produits commercialisés ▪ Manque de normes de qualité, faible système de contrôle de la qualité (en général, au sein des OP) ▪ Faible présence du secteur privé au niveau local et désengagement hésitant de l'Etat de la commercialisation des vivriers. Faibles liens entre les OP et le secteur agro-industriel, faible présence de l'agro-industrie ▪ Faible taux d'adhésion aux OP locales, faible légitimité, liens faibles avec les services communaux et le secteur privé (y inclus les services financiers) ▪ Les OP (unions) locales ne maîtrisent pas l'entrepreneuriat agricole ou la gestion commerciale ▪ Dégradation ou inexistence des infrastructures des pistes rurales dans quelques communes ▪ Désorganisation et analphabétisme des femmes actives dans la commercialisation ▪ Faible promotion des produits locaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui à l'organisation d'écoulement des produits (structuration des OP, vente collective) ▪ Dialogue politique sur la promotion du secteur privé et l'entrepreneuriat agricole ▪ Dialogue politique et partage de connaissances sur la mise en place/dynamisation de fonds harmonisés pour financer le secteur ▪ Organiser les producteurs en coopératives pour renforcer leur pouvoir envers les collecteurs/ commerçants, appuyer les OP/réseaux pour la gestion commerciale, le contrôle de qualité interne, la communication interne et le lien avec le secteur privé ▪ Appuyer la mise en place et le fonctionnement de systèmes pouvant saisir et communiquer des opportunités aux MER/producteurs (communes, OP) ▪ Appuyer les formations en techniques de vente et en gestion commerciale de MER adaptées à la capacité et à la demande des MER ▪ Appuyer l'alphabétisation en post alpha pour des jeunes femmes ▪ Poursuivre le désenclavement des zones de production et de consommation ▪ Promouvoir le partenariat avec des programmes appuyant le développement de l'agro-industrie ▪ Appuyer les OP pour accéder aux services disponibles privés, publics et communaux ▪ Renforcer les communes pour une meilleure coordination et une gouvernance inclusive (genre, jeunes) et une meilleure communication sur les opportunités et services disponibles ▪ Promouvoir les produits agricoles locaux
ÉLEVAGE et PÊCHE			
Petit élevage	Petits éleveurs et petits producteurs agricoles (en particulier les jeunes et les femmes)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faiblesse de la productivité du matériel génétique local ▪ Intrants non adaptés, manque de système d'approvisionnement en intrants adaptés ▪ Manque de connaissance des opportunités économiques, difficultés d'accès aux informations commerciales (prix, technologies améliorées) ▪ Manque de normes de qualité sur le marché, manque d'itinéraires adaptés aux normes du marché ▪ Manque de systèmes de contrôle de la qualité (en général, au sein des OP) ▪ Faible organisation des éleveurs ▪ Manque d'un système de crédit adapté à l'élevage ▪ Mévente des produits de l'élevage ▪ Faible gestion commerciale des MER ▪ Valorisation insuffisante des sous-produits d'abattage (méconnaissance), faible niveau de transformation des productions de l'élevage ▪ Couverture sanitaire faible 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appuyer l'amélioration génétique ▪ Faciliter l'accès aux intrants vétérinaires et aux aliments pour bétail ▪ Promouvoir les vaccinations / protection sanitaire ▪ Renforcer les capacités des acteurs sur les techniques modernes d'élevage ▪ Créer un mécanisme de financement adapté ▪ Promouvoir la transformation des produits et sous-produits d'abattage en vue de diversifier les activités génératrices de revenus ▪ Appuyer le développement d'infrastructures de commercialisation et de transformation adaptées ▪ Renforcer le système de contrôle de qualité et le respect des normes sur les aliments ▪ Renforcer les capacités des structures de producteurs et d'associations ▪ Mettre en place un système d'information sur la disponibilité géographique des produits, les prix et un système d'alerte précoce ▪ Associer le petit élevage aux productions végétales
Pêche artisanale	Petits pêcheurs (hommes, femmes, jeunes)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Production halieutique en baisse, détérioration des ressources naturelles/ plans d'eau, érosion et pollution des eaux internes et mauvaise gestion des ressources naturelles ▪ Pêche artisanale peu mécanisée ▪ Pertes post-capture importantes, faible niveau de conservation des produits halieutiques ▪ Faible niveau de compétences techniques et organisationnelles des 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la gestion durable et rationnelle des ressources halieutiques, renforcer les comités locaux pour la gestion des ressources halieutiques ▪ Sécuriser les eaux territoriales ▪ Améliorer les compétences des acteurs de la filière ▪ Assurer le développement durable de la filière piscicole (aliments, alevins,...) ▪ Développer l'aquaculture et le système d'approvisionnement en intrants ▪ Promouvoir la transformation des produits et sous-produits de la pêche en

Secteurs prioritaires	Groupes affectés	Principales difficultés	Actions nécessaires
		acteurs <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inadéquation du cadre réglementaire et législatif ▪ Faible représentation des pêcheurs au niveau communal ▪ Accès limité à des activités économiques alternatives, surtout pour les hommes et les jeunes. ▪ Accès limité à la terre (disponibilité dans le sud) ▪ Accès limité aux services et infrastructures sociales 	vue de diversifier les activités génératrices de revenus <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appuyer le développement d'infrastructures de commercialisation et de transformation adaptées ▪ Assurer le contrôle de la qualité des produits halieutiques ▪ Renforcer la capacité des pêcheurs à développer des activités alternatives, à part les activités de pêche ▪ Améliorer l'infrastructure sociale ▪ Organiser les pêcheurs afin qu'ils participent mieux dans la gouvernance locale
ORGANISATIONS PAYSANNES			
Capacités des Organisations Paysannes et faitières (OP)	Coopératives, réseaux de producteurs et MER, organisations paysannes et faitières	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prolifération de petites OP peu viables, surtout pour les vivriers, les OP vivent comme des organisations sociales, pas comme des entreprises ▪ Faible accès aux informations (opportunités), aux services, aux marchés, faible capacité de mobiliser des moyens financiers auprès des IMF ou banques ▪ Faible légitimité (surtout faible participation des femmes dans les OP mixtes et des jeunes en général) ▪ Absence de comptes d'exploitation, de comptes prévisionnels, et de plans stratégiques de développement ▪ Faible capacité de gestion financière ▪ Faible structuration, faible consultation et flux d'information internes dans les OP et leurs structures faitières ▪ Faible participation aux processus de prise de décision au niveau local (public et privé) ▪ Faibles liens avec d'autres acteurs privés ▪ Encadrement des OP de façon sociale, faible encadrement pour la gestion commerciale ▪ Taux d'analphabétisme élevé parmi les membres des groupements de base (femmes de 40 et plus) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lier les petits groupements aux OP ou les renforcer pour qu'ils deviennent des coopératives ou des réseaux de service ▪ Renforcer les capacités des OP dans la gestion commerciale et l'entrepreneuriat agricole, dans la gouvernance et la communication et les services spéciaux (contrôle interne) et les liens avec d'autres privés ▪ Favoriser l'accès des OP au financement (et renforcer leurs capacités dans la notion de garantie, à saisir des opportunités, à gérer les crédits à négocier), renforcer les capacités des IMF à adapter les services financiers aux besoins des OP ▪ Renforcer la participation des OP au processus de décentralisation et renforcer les liens entre les services techniques des communes et les OP ▪ Renforcer les liens entre les différentes unions communales et leur faitière régionale ▪ Redynamiser les liens entre les OP, les communes, la Chambre de l'agriculture et la Chambre de commerce

Dossier-clé 2: Matrice des organisations – Analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces

Institutions	Forces	Faiblesses	Opportunités /Menaces
<p>MAEP</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Restructuration du secteur et des services déconcentrés (débutée en 2006) et mobilisation des ressources humaines ▪ Très bonne élaboration du nouveau cadre du programme national de relance de l'agriculture (PSRSA) – du PNIA, de la Note d'Orientation, du Cadre institutionnel, du Cadre programmatique ▪ Implication de tous les différents types d'acteurs dans le processus politique national, bonne prise en compte des intérêts des producteurs ▪ Initiatives de réflexion sur les partenariats publics-privés ▪ Consolidation de la cellule de SE du MAEP par le renforcement des effectifs et les formations ▪ Services déconcentrés à tous les niveaux (département, commune, arrondissement, village) avec personnel qualifié ▪ CFDAR : cellule genre dans le développement agricole et rural (DPP-MAEP) (avec un réseau genre -2 points focaux par CeRPA) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible développement de stratégies de développement régional et local (développement agricole) ▪ Faible indication opérationnelle sur la structuration des filières et sur la promotion de l'entreprenariat agricole ▪ L'aspect genre n'est pas encore intégré dans le secteur agricole (filières) (dernière stratégie date de 2005) ▪ Faible intégration de l'aspect du changement climatique dans les stratégies agricoles ▪ Faible appropriation et généralisation d'application de la loi foncière et d'intégration de l'aspect gestion ressources naturelles dans les itinéraires productifs ▪ Désengagement hésitant de l'Etat de dynamiques privées ▪ Faible leadership et coordination des interventions des PFT ▪ Tendance de Cerpa et Cecpa de se concentrer sur la recherche de contrats de prestations au détriment de l'exercice des fonctions régaliennes de suivi, d'appui et de contrôle 	<p><u>Opportunités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réforme structurelle du secteur agricole en cours • Existence d'une loi sur le foncier rural • Fort appui des PFT au secteur agricole et au renforcement des filières • Bonne base pour le SE et partage de connaissance • Provision du FNDA • Cellule Genre • Bonne coopération de section génie rurale avec le Ministère du transport et travaux publics <p><u>Menaces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Faible mise en œuvre de la loi sur le foncier rural, faible intégration des aspects du changement climatique • Manque de leadership dans l'élaboration du FNDA • Désengagement hésitant des dynamiques privées • Faible coordination d'appui aux filières • Incertitude du budget d'investissement et de fonctionnement de la Cellule Genre
<p>Mairies (élus et services techniques décentralisés)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Deuxième mandature, donc meilleure connaissance des exigences de la fonction, des textes de la décentralisation, du rôle et des responsabilités dévolus aux élus ▪ Elaboration des PDC ▪ Mise en place des services en adéquation avec la décentralisation ▪ Meilleure tentative d'application des lois de la décentralisation ▪ Plusieurs actions de renforcement de capacité ▪ Renforcement des services techniques en 2009 (recrutement de personnel) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conflits politiques internes ▪ Faible prise en compte des PDC dans le programme des ministères sectoriels ▪ Réticence du transfert de compétences aux communes par l'Etat Central ▪ Manque de ressources humaines et financières, manque de moyens logistiques, manque de capacités pour le plaidoyer ▪ Dualité des mécanismes de programmation entre les PDC ▪ Pas de politique des ressources humaines au sein de la commune (formation, salaire, avantages) ▪ Absence d'une politique de communication de commune ▪ Faible participation des communautés à la base ▪ Initiatives villageoises très limitées ▪ Faible connaissance du rôle et des responsabilités des associations à la base 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Programmes d'appuis spécifiques aux communes (PAPDC, PNDCC, PA3D,...) • Formations et exercice de la maîtrise d'ouvrage en pratique via les projets • Mobilisation des associations locales pour leur participation • Outils et instruments disponibles pour une meilleure gestion et gouvernance des communes <p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Défaillance du mécanisme à défaut de reddition de comptes • Lenteur dans les prises de décisions • Blocage issu de la politisation du conseil • Non-reconnaissance de la loi portant maîtrise d'ouvrage public (rôle des ADV)
<p>Ministère de la Prospection, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rôle de coordination des actions de développement ▪ Amélioration du suivi des indicateurs macroéconomiques ▪ Existence d'un système d'information socio-économique pour orienter la gestion du développement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence de cadre programmatique unique de développement, difficultés de planification des actions ▪ Difficultés dans la coordination et le suivi-évaluation des actions de développement ▪ Insuffisance dans le fonctionnement du mécanisme et dans la mobilisation des ressources extérieures 	<p><u>Opportunités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Etudes prospectives, de développement en cours <p><u>Menaces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Faiblesse de la coordination des PFT • Existence de plusieurs mécanismes de développement

Institutions	Forces	Faiblesses	Opportunités /Menaces
(MPDEPPCAG)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'un mécanisme de recherche et de mobilisation des ressources extérieures ▪ Elaboration d'un document cadre de stratégie, de croissance et de réduction de la pauvreté. ▪ Claire priorisation des stratégies ▪ Ressources humaines qualifiées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des ressources humaines, des crédits de fonctionnement et des moyens logistiques 	
Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Validation du document de Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration en septembre 2010 ▪ Existence de document cadre de politique et plan d'actions prioritaires ▪ Création du Fonds d'appui au Développement des Communes (FADeC) en 2008 ▪ Implication de plusieurs organismes dans le processus de décentralisation ▪ Plusieurs projets d'appui à la décentralisation sont en cours. ▪ Le personnel a la qualification nécessaire pour exercer les fonctions régaliennes de suivi et d'appui-conseil 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Implication des communautés à la base est insuffisante, ▪ Lenteur dans le processus de transfert des ressources, ▪ Aménagement du territoire non harmonieux et équitable ▪ Déconcentration très lente par rapport à la décentralisation ▪ Non-maitrise de tous les projets d'appui en cours d'exécution par tous les cadres ▪ Nombre important de projets inscrits dans le PIP sans étude de faisabilité 	<p><u>Opportunités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'avènement du PONADEC • Irréversibilité du processus de décentralisation • Les partenaires techniques et financiers accompagnent la politique de décentralisation et de déconcentration <p><u>Menaces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chevauchement de plusieurs projets d'appui dans une même localité ▪ Beaucoup d'efforts mais très peu d'avancement dans le processus
Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau (MMEE)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Budget sectoriel important ▪ Approche de Budget Programme par Objectif ▪ Bonne coordination avec les PTF ▪ Nouveau cadre tarifaire de la SONEB ▪ Les textes GIRE sont finalisés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partage des responsabilités entre DGEau et SONEB non clarifié (périurbain) ▪ Faible consommation des crédits octroyés (lenteur passation des marchés entre autres) ▪ Pas de planning opérationnel pour le transfert des ressources et compétences aux communes ▪ Retard dans la mise en application des textes GIRE 	<p><u>Opportunités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fort appui des PTF au secteur ▪ Forte représentativité et coordination des PFT dans le secteur Eau potable ▪ OMD à atteindre ▪ Pression des PTF dans le sens du transfert des moyens/ compétences aux communes <p><u>Menaces :</u></p> <p>Lenteurs dans les procédures</p>
Ministère de la Famille, de la Promotion Sociale et de la Solidarité Nationale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition d'une Bonne politique et Plan d'Action de la promotion de la famille ▪ Bonne définition de politique de prise en compte du genre dans le développement social ▪ Bonne politique de collaboration avec les autres ministères ▪ Crédibilité chez les PFT ▪ Points focaux départementaux pour l'agriculture (voir MAEP) ▪ Intégration des points focaux au niveau de la commune pour l'intégration et la veille de l'aspect genre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de moyens pour l'accomplissement de sa mission ▪ Politique genre n'est pas encore intégrée dans toutes les politiques sectorielles ▪ Surtout appuyé par des programmes et PFT sociaux 	<p><u>Opportunités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le ministère qui a pour mission la promotion de la famille et du genre ▪ L'introduction institutionnelle de l'aspect genre au niveau commune <p><u>Menaces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les changements lents dans le comportement culturel, le manque d'accès formel aux facteurs de production génent l'autonomisation des femmes
Ministère de l'Economie et des Finances	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Institution respectée ▪ Règles déontologiques non mise en cause ▪ Existence des procédures de gestion avec un ancrage avec les standards internationaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible appropriation par les acteurs de la Réforme de la Gestion Budgétaire axée sur les Résultats par les Ministères Sectoriels ▪ Instabilité au niveau institutionnel et au niveau de la gouvernance (changement régulier des ministres par exemple) ▪ Prise en compte encore insuffisante de la dimension régionale dans le PIP ▪ Faible implication des structures décentralisées dans le processus de préparation budgétaire. ▪ Mise en place tardive des crédits 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vision affichée par le gouvernement pour le Bénin ▪ Soutien des partenaires au développement <p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Corruption ▪ Grèves des salariés ▪ Changement de régime sans vision ▪ Regain des crises économique et financière au niveau international

Institutions	Forces	Faiblesses	Opportunités /Menaces
Ministère de la micro-finance et de l'emploi des jeunes et de la femme	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration et mise en œuvre des politiques d'assainissement du secteur de la micro-finance ▪ Pro-activité dans la promotion de l'emploi des jeunes par des stratégies qui prônent l'auto-emploi ▪ Développement des projets et programmes pertinents pour les groupes cibles ▪ Volonté politique affichée de bâtir une structure technique performante en matière d'amélioration de l'information sur le marché du travail et de suivi-évaluation de la politique nationale de l'emploi et de son plan d'action 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lourdeur des procédures ▪ Ressources humaines en majorité constituées des agents d'anciens ministères mis à disposition ▪ Méconnaissance par la majeure partie du personnel du domaine de la micro-finance ▪ Absence de programmes ciblés de formation et d'assistance technique. ▪ Insuffisance d'une documentation sur des indicateurs d'effets et d'impact des actions du ministère ▪ Ressources financières limitées limitant l'ampleur et la qualité des ressources humaines ; ▪ Interventions de l'Etat comme prestataire direct de services de micro-finance créant des distorsions dans le marché (FNPEEJ). 	<p><u>Opportunités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nouveau ministère créé car n'ayant jamais existé avant 2006 ▪ Vision affichée par le gouvernement pour le Bénin ▪ Soutien des partenaires au développement ▪ Engouement des populations ciblées <p><u>Menaces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Interventions directes de l'Etat en matière de fourniture de services financiers ▪ Regain des crises économique et financière au niveau international
Ministère de Petites et Moyennes entreprises et de la promotion du secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en route de plusieurs réformes afin d'améliorer l'environnement des affaires et la compétitivité des entreprises ▪ Réforme afin d'améliorer la transparence du processus de privatisation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nouveau ministère en détachement ▪ Services déconcentrés non encore actifs dans les départements ▪ Insuffisance de ressources humaines de qualité, ▪ Manque de pro-activité dans les réformes enclenchées ▪ Manque de cohérence dans l'organisation des services 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vision affichée par le gouvernement pour le Bénin ▪ Soutien des partenaires au développement <p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Corruption ▪ Regain des crises économique et financière au niveau international ▪ Désengagement de l'état de secteur privé de façon hésitante
CPS (Centre de Promotion Sociales (CPS))	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mission d'assistance aux pauvres, est la structure déconcentrée du ministère de la famille et de la promotion sociale et de la solidarité nationale ▪ Appui-conseil nutritionnel des enfants et des personnes âgées, ▪ Une stratégie efficace de collaboration avec les relais communautaires ▪ Collaboration avec des partenaires ▪ Collaboration technique avec le Centre Régional de Promotion Agricole (CeRPA Atacora) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance de personnel, ▪ Manque d'équipement de travail, ▪ Faible collaboration avec la direction départementale de tutelle, ▪ Priorité aux activités des partenaires au détriment de leur cahier de charge du ministère 	<p><u>Opportunités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Bonne connaissance du milieu, • Importante compréhension du rôle des relais communautaires • Bonne capacité d'écoute des groupes vulnérables. • Fréquente affectation du personnel par le ministère <p><u>Menaces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Faible ciblage au niveau local/décentralisé
PNOPPA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadre de concertation des OP et des professionnels agricoles (10 membres faitières) ▪ Corps reconnu pour le dialogue et la consultation politiques et pour canaliser l'appui aux niveaux décentralisés ▪ Assure la défense des intérêts des producteurs ▪ Valorise la profession agricole ▪ Intégré au niveau régional et international (membre du ROPPA et du FIPA) ▪ Existence de politique d'action ▪ Secrétariat bien équipé ▪ PNOPPA a plusieurs partenaires et donateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence de plan stratégique ▪ Absence d'harmonie avec les services déconcentrés du MAEP, ▪ Faible communication vers la base, faible ancrage à la base ▪ Appui technique aux OP membres insuffisant ▪ Expérience récente en matière de mise en œuvre de projets 	<p><u>Opportunités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Expertise avérée dans le plaidoyer • Volonté politique de soutenir et encourager l'organisation paysanne • Réforme des filières en cours • Renforcement des capacités des OP à la base <p><u>Menaces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Viabilité précaire des organisations paysannes • Manque de système de communication à la base • Manque d'esprit d'entrepreneuriat des OP communales
ONG locales et régionales	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Personnel local, proche des populations rurales 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas de politique des ressources humaines (formation, salaire) 	<p><u>Opportunités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Expertise dans l'approche pluridisciplinaire

Institutions	Forces	Faiblesses	Opportunités /Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> Les ONG sont des acteurs incontournables pour sensibiliser les populations rurales et pour le renforcement des capacités organisationnelles des associations 	<ul style="list-style-type: none"> Agissent plus en prestataires qu'en acteur de développement Faibles capacités organisationnelle, technique et financière Parfois très axées sur l'assistance humanitaire et sociale, moins de compétence spécialisée pour l'agriculture, la gestion commerciale, la micro-finance Tendance à se substituer aux populations entravant ainsi le processus participatif 	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation sociale locale Renforcement institutionnelle <p><u>Menaces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Manque de capacité spécifique (trop généraliste) Manque de vision de leur rôle futur
ONASA	<ul style="list-style-type: none"> Le suivi de l'évolution de la production vivrière et des perspectives alimentaires ; La gestion d'un système d'information sur les prix, les marchés, et les flux de produits alimentaires ; 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance de personnel, au niveau central et au niveau décentralisé Encore assez fortement basé sur les interventions du gouvernement Basé sur les dons aux ménages. Pas toujours bien intégré dans les tendances et institutions locales Faible différenciation d'appui entre différentes zones 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Information sur la production, les perspectives alimentaires et l'information sur les prix/marchés <p><u>Menaces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Rôle secteur privé pas prononcé dans la stratégie
INRAB	<ul style="list-style-type: none"> Résultats et méthodologies satisfaisants Equipe de recherche pluridisciplinaire Collaboration avec FIDA (PACER) 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des subventions de l'Etat Coordination de la recherche et la vulgarisation à améliorer Synergie entre l'appui aux organisations professionnelles et la recherche à améliorer 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Partenariat plus dynamique avec les structures de la vulgarisation
ANCB	<ul style="list-style-type: none"> Structure d'interphase entre les communes et l'Etat d'une part et des partenaires d'autre part Cadre de promotion de la solidarité des communes, Implication dans les politiques d'appui à la décentralisation et la déconcentration. 	<ul style="list-style-type: none"> Forte politisation de l'Association Certains accords, très peu d'attention aux actions de l'association 	<p><u>Opportunités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Cadre de concertation pour la conduite de PONADEC Cadre de suivi des accords de FADeC <p><u>Menaces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Non-respect des engagements
Chambre d'Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> Participation à l'élaboration et au dialogue sur les politiques de développement rural Stimulation de la structuration et professionnalisation des organisations paysannes Programme pluriannuel cohérent réellement porté par les organes élus. 	<ul style="list-style-type: none"> Faible autonomie Faible pouvoir décisionnel Manque de clarification du rôle exact des chambres d'agriculture comparé avec d'autres acteurs Faible mobilisation du monde rural Manque des démarches en termes d'actions concrètes 	<p><u>Opportunités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Organes élus Facilitation des liens entre OP et secteur privé (dans le futur) <p><u>Menaces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Manque de ressources financières Manque de crédibilité Manque de présence au niveau décentralisé
Centres de formation de Songhai	<ul style="list-style-type: none"> Formation des micro-entrepreneurs et artisans, entrepreneuriat agricole. Diffusion des informations auprès des MER Forme en moyenne 500 agents par an. A mis en place un réseau de 250 fermes avec les anciens élèves du centre. Assure une bonne partie de son budget de fonctionnement par ses propres ressources. 	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'un dispositif de suivi post-formation. Gestion assez lourde et frais de gestion assez importants. Faible lien avec institutions décentralisées 	<p><u>Opportunités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Formations dans les domaines intéressant les micro-entreprises (technologie, motorisation, mécanique, etc.). Partenaire potentiel pour la formation des jeunes MPE et promoteurs Renforcement de leur lien avec les communes <p><u>Menaces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Avenir institutionnel du centre Rapport coût/performance
Maison des collectivités Locales	<ul style="list-style-type: none"> Etablissement public à caractère administratif, Assistance aux collectivités locales pour l'organisation des services 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance de moyens 	<p><u>Opportunités:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Mission lui assignée est très importante pour le processus de décentralisation

Institutions	Forces	Faiblesses	Opportunités /Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conception et exécution des outils de planification, d'aménagement ▪ Appui à l'orientation des programmes des mairies ▪ Diffusion des informations aux acteurs 		<p><u>Menaces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'insuffisance de moyens peut conduire à une exécution sommaire de la mission
Comité national de la Microfinance	Nouvelle instance prévue par le document de politique de développement de la Micro-finance et mise en place seulement au cours du dernier trimestre 2010.		
Association des Banques et Etablissement Privés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reconnaissance légale ▪ Une dizaine d'années de pratique ▪ Adhésion des principaux SFD ▪ Secrétariat permanent fonctionnel ▪ Staff compétent et dédié ▪ Outils et procédures opérationnelles existantes ▪ Expérience reconnue dans l'organisation de formations ▪ Capacité à mobiliser et à gérer les financements des bailleurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence de leadership, de vision, de cohésion et d'objectifs communs ▪ Représentativité partielle, manque d'appropriation par les membres, déficit d'information et de communication vers les membres ▪ Approche projet plutôt que culture d'entreprise ▪ Faible degré d'autonomie dû à la forte dépendance vis-à-vis des bailleurs ▪ Système de cotisation inadéquat ▪ Marginalisation des petites structures au sein des organes ▪ Services surtout concentrés sur les formations ▪ Faible présence en région 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ mandat unique reconnu par la loi ▪ Appui de la BCEAO ▪ Soutien des bailleurs ▪ Fort potentiel de développement du secteur ▪ Collaboration avec les APBEF <p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible professionnalisation des SFD ▪ Risques de dérive de la mission ▪ Interventions politiques dans le secteur ▪ Concurrence des banques, réseaux, projets, structures étatiques et agences d'exécution techniques
Consortium Alafia	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseil d'Administration actif et engagé ▪ Critères d'adhésion bien définis ▪ Structure de prise de décision démocratique et une structure organisationnelle bien définie. ▪ Elaboration et certification régulière des états financiers ▪ Crédibilité affichée auprès des organisations partenaires et les membres, ▪ Qualité des prestations, surtout concernant la formation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sources de financement réduites. La stratégie visant à diversifier ses sources n'est pas encore bien claire. ▪ Les statistiques financières fournies par tous les membres ne sont pas complètes et régulières. ▪ Un code de déontologie est élaboré mais n'est pas mis en œuvre. ▪ Il existe des ralentissements pour la prise des décisions des fois lors de l'absence du Président du CA. ▪ Nombre insuffisant du personnel après plusieurs départs parmi le staff ▪ Défaut d'un suivi correct de l'impact des formations sur le terrain 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La volonté du Gouvernement du Bénin de faire de la micro-finance un instrument de réduction de la pauvreté. ▪ La présence d'un nombre important d'IMF de formes variées; ▪ La mise en place progressive des cadres institutionnels adéquats pour la promotion du secteur. <p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fin de financement par les partenaires. ▪ Possible déstabilisation de la Direction avec la perte et changement rapide du staff. ▪ Fragilité de la position financière des membres.
FNM	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonds de facilitation de FNM. ▪ L'objectif global poursuivi par le FNM est de mettre en place un mécanisme qui facilite l'accès des IMF et des entrepreneurs individuels relevant de certaines couches spécifiques, aux ressources financières des banques ▪ Crédibilité du FNM auprès des institutions financières nationales et internationales 		<p><u>Opportunités:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dispositif déjà en place, les premiers financements se sont déroulés sans difficultés (à très court terme) <p><u>Menaces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne pas spécifiquement orienté vers l'agriculture
FNDA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroître la mobilisation des ressources pour le financement de l'agriculture ▪ Inclus dans le PSRSA et le cadre institutionnel de PSRSA ▪ De différents guichets sont prévus ▪ CTB est prêt à appuyer le FNDA 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'Etat n'a pas encore mis en place le FNDA. ▪ A Moyen Terme (ne peut être faisable dès le démarrage des actions du COSOP 2011-2015) ▪ L'initiative du MAEP pour lancer le FNDA était assez faible ▪ Il n'existe pas de consensus sur le pilotage de FNDA (MAEP ou Ministère de la Microfinance) 	<p><u>Opportunités:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonds harmonisé de financement pour le développement des filières • FOTRADA (Fonds Transitoire de Développement Agricole) : Volonté manifeste de certains bailleurs de faire démarrer ce fonds en 2011 (feuille de route déjà élaborée), faisable à court terme <p><u>Menaces :</u></p>

Institutions	Forces	Faiblesses	Opportunités /Menaces
			<ul style="list-style-type: none"> • Vision et volonté politiques qui peuvent ne pas donner priorité au FNDA • Manque de motivation pour les partenaires attendus en termes de contribution • Feuille de route pour la mise en œuvre du FOTRADA non respecté
Conseil de Concertation des Riziculteur du Bénin (CCRB)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadre de concertation des différentes associations départementales des producteurs de riz, ▪ Facilitation d'accès aux services des producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La faitière est plus âgée que certaines associations départementales 	<p><u>Opportunités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Existence d'une structure à contribuer à la production du riz <p><u>Menace :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Fortement dépendant du financement extérieur
Association Nationale des Semenciers du Bénin (ANASEB)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation professionnelle des producteurs semenciers ▪ Cadre d'analyse de la production de semences, d'approvisionnement et de distribution des semences certifiées, ▪ Reconnue par le MAEP 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mauvaise structuration de la base au sommet ▪ N'intègre pas toutes les filières ▪ Ne fonctionne pas à plein régime 	<p><u>Opportunités:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un cadre de concertation embryonnaire des semenciers <p><u>Menaces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Production de mauvaise qualité de semences
ABEC	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadre de concertation des éleveurs de lapin ▪ Prestation de service ▪ Développe des stratégies de communication entre les éleveurs de lapins 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctionnement fortement dépendant de Louvain Développement ▪ Pas de mécanisme de pérennisation 	<p><u>Opportunités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Volonté de maintenir la viabilité de la structure <p><u>Menace :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ N'est pas autonome de plus de dix ans
Institutions chargées de l'élaboration des normes (ABENOR) et pour le contrôle des normes (DPQC, DANA, DAGRI, ABMCQ)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ABENOR : engagement et enthousiasme des membres des comités à contribuer aux travaux ▪ Des normes pour différentes filières quant à marchés nationales sont en place ou dans le processus de l'élaboration 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Incohérences dans le IDécret N° 2002-310 du 11/07/2002 • La DAGRI n'est pas membre du Conseil National de Normalisation et de Gestion de la Qualité ; • Il n'existe pas de représentant des CeRPA dans les deux organes nationaux ; • Les rôles et les fonctions des administrations chargées du système national de promotion et de contrôle de la qualité des produits agricoles et alimentaires sont mal définis, mal couverts et entravés par l'absence de coordination, • Les fonctions régaliennes ne sont pas suffisamment assumées, • L'inexistence de structures propres à assurer l'évaluation du risque ni d'observatoires chargés de la surveillance des toxi-infections alimentaires. • L'inexistence d'un laboratoire de référence accrédité pour la certification des produits destinés à l'exportation 	

Dossier-clé 3: Initiatives complémentaires d'autres donateurs/possibilités de partenariats

Partenaires techniques/ financiers	Secteur Prioritaire	Période de la Stratégie nationale	Axes potentiels de partenariat avec le COSOP
Banque Africaine de développement (BAD/FAD)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement rural intégré ▪ L'élaboration et la mise en œuvre des plans d'aménagement participatif des forêts nationales et communautaires et la contribution à la disponibilité en bois de feu. ▪ Routes communales dans la Donga, le Borgou et les Plateaux ▪ Pêche artisanale ▪ Lutte contre les plantes aquatiques proliférâtes ▪ L'amélioration de la filière coton-textile (PAFICOT) ▪ Promotion du riz Nerica ▪ Promotion des filières viande et lait ▪ Financement activités du monde rural (CGGC) 	En cours	<p>Partenariat actuel La BAD cofinance le PADPPA.</p> <p>Axe potentiel de partenariat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coopération avec la BAD pour qu'elle continue à consolider les acquis du PADPA ▪ Promotion des filières de petit élevage non conventionnel
Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), BID, Fonds OPEP	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagement hydro-agricole des vallées (Niger et Mono), appui au développement de l'irrigation ▪ Finance rurale 	En cours	<p>Axe potentiel de partenariat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagements et irrigation dans le cadre des filières du riz et des maraichages
Banque Mondiale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Secteurs coton et forestier ▪ Appui au PUASA (financement UE) (acquisition et distribution d'engrais pour cultures vivrières) ▪ Appui à la décentralisation (PNDCC (accent sur infrastructures communales et villageoises, AGR) ▪ PROCCI : Appuyer le développement de l'entreprise et de l'entreprenariat ▪ PADA : renforcer producteurs et agro-business de cinq filières (anacarde, ananas, coton, riz et aquaculture) (technologies améliorées, infrastructures de production et de mise en marché, amélioration de l'accès au financement durable, développement institutionnel du secteur). Accent sur développement secteur privé. 	<p>Passé</p> <p>En cours (jusqu'à 2011)</p> <p>En cours</p> <p>Commence mi 2011</p>	<p>Axe potentiel de partenariat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PROCCI : appui aux bénéficiaires pour établir plan d'affaires etc. ; ▪ Filière ananas et riz (privatisation de transformation) – complémentarité de zones ▪ 'Pooling' de l'appui institutionnel au MAEP ▪ Inclusion des bénéficiaires du PADPA dans le futur par la BM (filiale pisciculture, gestion de plans d'eau) ▪ Partage d'expériences et de données sur l'appui à la décentralisation
Banque Ouest-Africaine de développement (BOAD)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement des racines et tubercules (PDRT, avec le FIDA) ▪ Intensification agricole dans certaines communes à risque pour (sécurité alimentaire) ▪ Infrastructures rurales (piste, infrastructure de mise en marché, aménagement des bas-fonds et leur mise en valeur) ▪ Appui au PUASA (maïs, riz) 	<p>Passé</p> <p>En cours</p> <p>En cours (jusqu' à 2011)</p>	<p>Partenariat actuel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La BOAD cofinance le projet PACER (FIDA) pour la réalisation des infrastructures rurales. Dans le passé la banque a cofinancé le PDRT (FIDA) concernant le développement des racines et tubercules.
Coopération allemande (GIZ et KfW)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Approvisionnement en eau potable et assainissement ▪ Conservation et gestion des ressources naturelles (essentiellement production coton), itinéraires techniques avec intégration de la gestion des ressources naturelles) et restauration du sol ▪ Appui à l'expansion du PFR (avec MCA) ▪ Appui à la décentralisation et au développement communal (PDDC) ▪ Expansion de l'approche : Chaîne des valeurs ajoutées (CVA) et appui aux filières de riz, anacarde, karité et maïs, maraichage (Atacora, Donga), dans le futur : coton biologique 	En cours et généralisation	<p>Axe potentiel de partenariat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Partager connaissance sur la facilitation d'accès à la terre ▪ Appui à l'élaboration des itinéraires techniques mieux orientés vers la gestion durable des ressources naturelles et partage de résultats ▪ Coopération et partage de connaissance dans l'appui à la décentralisation ▪ Partage de connaissance et complémentarité concernant 'chaîne des valeurs ajoutées'

Partenaires techniques/ financiers	Secteur Prioritaire	Période de la Stratégie nationale	Axes potentiels de partenariat avec le COSOP
Coopération américaine	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PRISM (USAID, Care International) : extension des services des IMF en milieu rural, renforcement institutionnel du consortium Alafia, renforcement des cabinets privés (micro-finance) ▪ Foncier rural (PFT) (MCA avec Kfw) ▪ MCA : Financement rural ▪ Filière coton ▪ Gestion intégrée des prédateurs 	<p>Exécuté</p> <p>Jusqu'en 2011 En cours et futur futur</p>	<p>Axe potentiel de partenariat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ MCA : financement rural
Coopération danoise	<p>Secteur Eau et assainissement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PADS_{A-1} : Appui à la recherche agricole/ Genre et agriculture/ Appui à la gestion du secteur agricole/ Accès au crédit (Renaca)/ Valorisation des productions agricoles, appui aux OP et MER (filières maïs, manioc, anacarde et karité) / Caisse villageoise et centre technique décentralisé ▪ PADS_{A-2} : Transport rural, transformation agroalimentaire, accès au crédit (anacarde,) (anacarde : Atacora, Borgou, Zou ; maïs : national maïs ne pas dans l'Ouémé, manioc : Borgou-alibori, Zou, Mono-Couffo) 	<p>Fin 2011</p> <p>Phase d'instruction, A partir de 2012</p>	<p>Axe potentiel de partenariat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès au crédit ▪ Transformation agroalimentaire ▪ Transport rural (complémentarité de ciblage) ▪ Partage de connaissance sur la décentralisation
Coopération française (AFD)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme d'appui aux dynamiques: conseil aux exploitations agricoles familiales et module conseils de gestion aux organisations paysannes, dans le cadre des filières du (essentiellement) coton, de l'ananas et du maraîchage ▪ Projet Gestion durable des forêts communales (et marchés ruraux de bois-énergie) ▪ Appui à la filière soja ▪ Appui à la Gestion Foncière Communale 	<p>2008 – en cours</p> <p>En cours et futur</p> <p>Phase d'instruction</p>	<p>Axe potentiel de partenariat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Module conseil aux exploitations agricoles Familiales ▪ Module conseils de gestion aux organisations paysannes ▪ Partage de connaissance filières ananas et maraîchage
Coopération néerlandaise	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui au secteur privé (filières coton) : accent sur OP (SNV) ▪ Promotion de l'accès aux engrais chimiques non-coton par le système de warrantage (maïs, riz, ananas) (avec IFDC),(ananas : Atlantique, maïs : Borgou-Alibori, Mono-Couffo, Ouémé) ▪ Renforcement des OP, appui institutionnel au PNOPPA (Agriterra) ▪ Projet gestion intégrée prédateurs IITA ▪ Recensement national d'agriculture ▪ Commercialisation de maïs ▪ Appui à la production Jatropha 	<p>2009 – en cours</p> <p>Phase d'instruction</p>	<p>Axe potentiel de partenariat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Partager connaissance sur warrantage ▪ Partager connaissance sur décentralisation ▪ Complémentarité pour l'appui aux OP
Coopération Technique Belge (CTB)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui à la décentralisation à Atacora, Donga, Mono et Couffo (PAPDC) ▪ Filières de riz et maraîchage et anacarde , (Mono, Couffo : passé), Atacora, Donga, accent important sur les OP ▪ Filière halieutique (Mono) et appui à la création de l'autorité béninoise de la sécurité sanitaire des aliments (ABSSA) ▪ Appui institutionnel MAEP (gouvernance de filières) ▪ Fonds d'investissements agricoles (FOTRADA) et appui aux investissements communales (filières) via FADEC 	<p>Passé</p> <p>Passé et en cours</p> <p>A court terme (2011)</p>	<p>Axe potentiel de partenariat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Filières riz et maraîchage, appui aux OP ▪ Pooling d'appui institutionnel au MAEP ▪ Appui au FOTRADA et à sa transition vers le FNDA ▪ Partage de connaissance sur les investissements dans l'économie locale (à travers FADEC)
Coopération Japonaise (JICA)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Filières halieutiques (aquaculture continentale) (Zou, mono, Atlantique, Ouémé) ▪ Secteur éducation et santé ▪ Appui aux filières riz (régional, CARDS) 	<p>2011-2020</p>	<p>Axe potentiel de partenariat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inclusion des bénéficiaires du PADPA (pêcheurs) dans le futur (aquaculture)
Coopération Suisse	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet d'hydraulique villageoise (Helvétas) ▪ Appui à la production de l'ananas et du coton biologique (Helvétas) ▪ Filières karité, maraîchage et maïs (Borgou) ▪ Projet d'Appui au renforcement de la bonne gouvernance dans le Borgou 		<p>Partenariat actuel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ananas biologique (Helvétas) <p>Axe potentiel de partenariat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement de la bonne gouvernance Borgou

Partenaires techniques/ financiers	Secteur Prioritaire	Période de la Stratégie nationale	Axes potentiels de partenariat avec le COSOP
Union Européenne (UE)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui au secteur de santé, appui à l'amélioration de la gouvernance, appui au transport (y inclus pistes rurales du Zou, Colline, Borgou et L'Alibori), appui au secteur Eau et Energie, Réforme finances publiques ▪ Facilité alimentaire: appui aux filières vivrières (essentiellement riz puis maïs, légumes et légumineuses) (à travers des ONG/Agences (Protos, CIDR, GIZ et CISO) et convention avec CTB (filière riz). ▪ Viande bovine (PAPE) et vaccination volaille (VACNADA) ▪ Appui au renforcement du secteur privé (PASP) ▪ Appui au renforcement des aspects agro-alimentaires dans les filières d'ananas et karité (et crevettes) 	<p>En cours (jusqu'en 2011) (le riz avec CTB continue)</p> <p>Futur (fin 2011, début 2012)</p>	<p>Partenariat actuel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FIDA (PADER) a reçu un don d'UE pour la production de semences de riz et de boutures certifiées de manioc (en cours) <p>Axe potentiel de partenariat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Filière ananas – aspect valorisation, itinéraires adaptés au marché, lien agro-alimentaire
United Nations Children's Fund (UNICEF)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réhabilitation et installation d'écoles, de centres de santé et de points d'eau ▪ Vaccinations des enfants 	En cours	
United Nations Population Fund (UNFPA)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Santé de la Reproduction ▪ Renforcement des capacités institutionnelles ▪ Réduction des inégalités entre les sexes 	En cours	

Dossier-clé 4: Identification du groupe cible, questions prioritaires et options envisageables

Typologie	Niveau de pauvreté et causes	Réponses	Besoins prioritaires	Réponses du COSOP
Les petits agriculteurs/trices et la petite exploitation familiale	<p><u>Niveau de pauvreté élevé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible revenu et vulnérabilité élevée à l'insécurité alimentaire ▪ Dégradation des sols (selon la location) ▪ Imprévisibilité climat, faible adaptation aux changements climatiques et faible maîtrise de l'eau ▪ Accès difficile aux intrants appropriés, services agricoles non adaptés à la capacité spécifique des producteurs, faible niveau de mécanisation et culture attelée dans le nord-ouest, accès limité à la main-d'œuvre dans le nord ▪ Enclavement de quelques zones de production ▪ Faible valeur ajoutée des produits agricoles, faible gestion commerciale des MER et ignorance des opportunités économiques ▪ Faible structuration et organisation des OP ▪ Faible accès aux services de crédit (investissements à moyen et long terme), faible capacité des petits producteurs pour une bonne gestion du crédit ▪ Opportunités très limitées pour développer des activités en dehors de l'agriculture ▪ Faible participation aux décisions locales (privées et publiques) ▪ Faible accès aux services de santé de base (coûts élevés) ▪ Manque de terres cultivables dans le Sud 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Migration vers zones urbaines, vers les autres zones rurales et d'autres pays comme journalier ou pour s'installer ▪ Solidarité, distribution de la nourriture et de la main-d'œuvre (plus dans le nord) ▪ Travailler comme journalier local ▪ Petit commerce ▪ Crédit non remboursé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nouvelles opportunités pour la création de revenus, en utilisant le potentiel existant et développement des activités sans terre ▪ Restauration de sols (itinéraires productifs) ▪ Intrants adaptés aux changements climatiques ▪ Services d'encadrement des exploitations agricoles et de la gestion commerciale ▪ Accès à la mécanisation légère (plus prononcé dans le Nord) ▪ Accessibilité des populations rurales aux paquets technologiques, accès aux périmètres irrigués ▪ La gestion foncière participative ▪ Restauration des plans d'eau ▪ Accès au crédit à moyen et à long termes (IMF). Amélioration de capacité des producteurs sur la note de garantie et la gestion de crédit ▪ Système de communication sur les opportunités économiques ▪ Développement et diffusion des normes de qualité, itinéraires adaptés aux normes du marché ▪ Structuration des filières et organisation des producteurs ; vente collective et capacité de négociation avec le secteur privé ▪ Protection sociale ▪ La formation aux petits métiers et artisanat ▪ Appui au secteur privé dans la conservation et transformation ▪ Participation aux décisions communales ▪ Services d'encadrement coordonnés et accessibles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diversification des filières (incl. la production sans terre) ▪ Appuyer la croissance du réseau des ASF (intégré au système bancaire) avec des services financiers adaptés ▪ Renforcement de capacité des IMF pour la mobilisation des ressources ▪ Renforcement des cabinets privés et le CERPA pour l'accompagnement des OP et IMF concernant les services financiers ▪ Développement de systèmes de normes de qualité, et itinéraires productifs et de transformation adaptés au marché ▪ Systèmes de communication concernant les opportunités et services disponibles ▪ Garantir un meilleur encadrement, appui-conseil, aux petits producteurs/trices, incl. gestion commerciale, dans des modules adaptés à leur capacité ▪ Faciliter l'accès aux semences de qualité et aux intrants agricoles, noyaux d'élevage ▪ Valoriser les bas-fonds; ▪ Inclure la restauration des sols dans paquets de vulgarisation utilisés ▪ Appuyer les OP dans l'entrepreneuriat, gestion commerciale, structuration et liens institutionnels avec le secteur privé et autres acteurs de filières. ▪ Renforcement de la participation des communautés et associations de base aux dynamiques communales. ▪ Piloter des centres communaux de la promotion du développement économique local
Femmes rurales pauvres et femmes chefs de ménage	<p><u>Niveau de vulnérabilité élevé</u></p> <p>Cfr. ci-dessus, mais avec accent spécifique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analphabétisme ▪ Pénibilité et charge importante de travail des femmes rurales ▪ Accès non sécurisé aux facteurs de production (dont la terre, les intrants), et aux informations concernant les opportunités et exigences du marché ▪ Faible niveau de spécialisation et faible 	<p>Cfr. ci-dessus avec accent spécifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Petit commerce et transformation ▪ Gestion de risques, diversification des activités informelles ▪ Petites activités (AGR) en groupe pour avoir accès à l'aide 	<p>Cfr. ci-dessus avec accent spécifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Institutionnalisation d'aspect genre dans la politique sectorielle d'agriculture (et dans les institutions locales) ▪ Vulgarisation des textes juridiques et des textes relatifs à l'égalité entre les sexes ▪ Facilitation de l'accès à la nouvelle terre et levée des obstacles socioculturels ▪ Renforcement des capacités techniques et de gestion commerciale des femmes rurales et 	<p>Cfr. ci-dessus avec accent spécifique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Institutionnalisation de l'aspect genre (OP, communes, AVD, autres associations locaux) ▪ Fournir aux femmes les informations sur les opportunités économiques ▪ Renforcement de capacité des IMF, OP et associations des femmes pour un meilleur accès à des crédits adaptés et une meilleure gestion du crédit

Typologie	Niveau de pauvreté et causes	Réponses	Besoins prioritaires	Réponses du COSOP
	<ul style="list-style-type: none"> accès aux OP mixtes ▪ Faible accès des femmes aux services de vulgarisation des technologies ▪ Accès difficile aux équipements de transformation des produits agricoles ▪ Faible accès au crédit ▪ Faible participation aux décisions locales et dans les ménages ▪ Faible accès aux services de santé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Petit élevage ▪ Réduction de la fréquence et de la qualité des repas ▪ Retrait des enfants de l'école et report des soins de santé ▪ Envoi des enfants en ville à travailler 	<ul style="list-style-type: none"> modules adaptés ▪ Modernisation des équipements de production et de transformation des produits agricoles ▪ Renforcements de capacité des IMF, OP et femmes pour un meilleur accès à des crédits adaptés et une meilleure gestion du crédit ▪ Renforcer la capacité à participer aux décisions communales / associatives ▪ Accès à l'eau potable et soins de santé, protection sociale ▪ Des techniques économisant la main-d'œuvre dans le ménage pour les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faciliter les femmes pour l'accès aux nouvelles terres (à travers les OP). ▪ Organiser des séances de alphabétisation pour des jeunes femmes et renforcer leur capacité de gestion ▪ Améliorer l'accès des femmes aux services d'encadrement, technologies, semences de qualité et intrants adaptés à leur capacité ▪ Equiper les femmes en matériel agricole et de transformation des produits agricoles
Jeunes ruraux (15-25)	<p><u>Niveau de vulnérabilité élevé</u> Cfr. ci-dessus avec accent spécifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance d'offres d'emplois et qualification insuffisante ▪ Accès difficile aux facteurs de production (terre et crédit, connaissance des opportunités, équipements) ▪ Accès difficile aux services de formation et encadrement ▪ Frustrés par leur isolement, vie et travail pénible dans les villages, motivés par la hausse des prix des produits agricoles ▪ Migration peu réussie ▪ Faible participation aux décisions communales et familiales 	<p>Cfr. ci-dessus avec accent spécifique:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Migration vers zones urbaines et autres zones rurales ▪ Petit commerce • Travailler comme journalier local ▪ Prostitution (filles) ▪ Conflits familiaux ▪ Chômage 	<p>Cfr. Petits producteurs avec accent spécifique:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Introduire les jeunes dans différents maillons des filières (avec innovations et mécanisation) et avec préférence des activités 'sans terre' et à court cycle ▪ Meilleure intégration des jeunes au sein d'associations ou de groupements ▪ Renforcer leur capacité de participation dans les dynamiques et décisions locales ▪ Activités lucratives en dehors de l'agriculture, formation professionnelle, installation ▪ Renforcement de capacité pour une émigration plus réussie 	<p>Cfr. Petits producteurs avec accent spécifique:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inclure l'appui aux filières sans terre/ à cycle court ▪ Sensibiliser les autorités et chefferies villageoises et les OP sur l'accès à la terre des jeunes et leurs groupements ▪ Intégrer les jeunes dans des réseaux/ OP/ associations et renforcer leur capacité organisationnelle et de gestion ▪ Fournir aux jeunes les informations adaptées sur les opportunités économiques
Pêcheurs (surtout hommes)	<p><u>Niveau de pauvreté et vulnérabilité élevé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Détérioration des ressources naturelles, mauvaise gestion des plans d'eaux ▪ Pression démographique ▪ Faible structuration de la filière piscicole, (intrants, contrôle sanitaire, débouchés, etc.) ▪ Faible accès à l'information, formation, accompagnement des activités en dehors de la pêche ▪ Faible accès au crédit adapté, faible capacité de gestion des crédits ▪ Faible disponibilité de terre et accès à la terre ▪ Faible développement des infrastructures sociales, tabous et traditions très fortes ▪ Faible participation aux décisions communales ▪ Enclavement des villages 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Volonté de continuer (partiellement) leurs anciennes activités ▪ Chômage et appauvrissement des hommes, petit commerce et transformation (petite échelle) par des femmes ▪ Migration vers zones urbaines ▪ Petites activités alternatives mais pas avec un niveau rentable 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diversification des activités en dehors de la pêche ▪ Accès aux classes d'école, et soins de santé préventifs ▪ Restauration des ressources naturelles, gestion locale des plans d'eaux et adaptation techniques de pêche ▪ Routes/pistes, ▪ Accès au crédit adapté (moyen terme) et renforcement de capacité des IMF et pêcheurs pour une meilleure gestion du crédit ▪ Renforcer leur organisation et capacité de participation dans les dynamiques et décisions locales 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inclure les pêcheurs dans les filières sans terre (ou peu de terre) (comme ci-dessus) ▪ Ciblage des zones de pêche ▪ Partenariat avec FAO, BAD, JICA et BM pour inclure les bénéficiaires du PADPPA dans l'appui aux filières pisciculture et dans les activités d'aquaculture et pour la gestion des ressources naturelles ▪ Appui aux associations locales (pêcheurs, femmes, comité de gestion d'eaux) pour le renforcement de leur capacité pour participer aux décisions publiques et privées ▪ Renforcer la capacité des communes pour la gestion, priorisation et coordinations des services et informations